

SOMMET



**de l'économie sociale
et solidaire**

Entreprendre solidairement

**ENJEUX
ET
PISTES D'ACTION**

Pour un Québec plus juste
et plus solidaire



**CHANTIER
DE L'ÉCONOMIE SOCIALE**

RESPONSABLES DU COMITÉ DE TRAVAIL

Entreprendre solidairement

Charles Guindon, Chantier de l'économie sociale

Nancy Neamtan, Chantier de l'économie sociale

Marcel Arteau, Conseil québécois de la coopération et de la mutualité

Hélène Simard, Conseil québécois de la coopération et de la mutualité

COLLABORATION

Lucie Gagnon, Association des radios communautaires du Québec

Sonia Vaillancourt, Conseil québécois du loisir

Denis Buissières, Chantier de l'économie sociale, Alliance de recherche universités-
communautés en économie sociale et Réseau québécois de recherche partenariale en
économie sociale (ARUC-ÉS)

PRODUCTION ET COORDINATION DE LA RÉDACTION

Chantier de l'économie sociale • 4200, rue Adam • Montréal (Québec) H1V 1S9

Téléphone 514 899-9916 • 1 888 251-3255 • télécopieur 514 899-0114

www.chantier.qc.ca

octobre 2006

Note : le genre masculin est utilisé sans discrimination dans le seul but d'alléger le texte.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION		4
PARTIE I	CONTRIBUTION DES ENTREPRISES D'ÉCONOMIE SOCIALE POUR UN QUÉBEC PLUS JUSTE ET PLUS SOLIDAIRE	6
PARTIE II	ENJEUX ET PISTES D'ACTION SECTORIELLES REGROUPÉS PAR THÈMES	9
	▪ Politiques publiques	10
	▪ Recherche et développement	17
	▪ Développement des affaires	20
	▪ Consolidation	25
	▪ Relève	31
PARTIE III	DÉFIS	33
ANNEXE		42
	I ENJEUX ET PISTES D'ACTION SECTORIELLES REGROUPÉS PAR SECTEURS DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET ORGANISATIONS	
	II ENJEUX DU PLAN D'ENSEMBLE 2004-2007 DU DÉVELOPPEMENT COOPÉRATIF QUÉBÉCOIS	63

INTRODUCTION

Dix ans après la tenue du *Sommet sur l'économie et l'emploi*, à l'invitation du Chantier de l'économie sociale, les forces vives de l'économie sociale et solidaire ont décidé de se concerter pour partager ensemble le bilan de la décennie et pour donner une nouvelle impulsion au mouvement. Depuis plus de neuf mois, ces acteurs se sont mobilisés afin de faire le bilan, de renforcer les maillages et de se rallier autour des projets communs. Ils souhaitent aller plus loin dans la construction d'une économie inclusive et démocratique.

Suite au sommet, nous espérons que l'ensemble de cette démarche aura permis aux acteurs de l'économie sociale et solidaire et à leurs partenaires de partager une compréhension commune des enjeux et des défis concernant le développement de l'économie sociale et solidaire.

Nous souhaitons également que cette démarche leur permette d'identifier des objectifs communs et des pistes d'action, de renforcer des collaborations et de prendre des engagements quant aux moyens de poursuivre les avancées et d'innover collectivement.



L'économie sociale est présente dans toutes les régions du Québec. Elle est appelée à jouer un rôle de plus en plus structurant tant dans les régions rurales qu'urbaines. Pour ce faire, nous croyons que les réseaux sectoriels et les entreprises doivent mieux se connaître et développer des synergies à partir de l'identification d'enjeux communs. Les propositions (défis) serviront de base de discussion lors de l'atelier et des plénières qui seront organisés dans le cadre du Sommet. Les délégués en discuteront alors et pourront les bonifier et les adopter, afin que les organisations et les entreprises qu'ils représentent poursuivent leur engagement pour une économie sociale et solidaire.

Le mouvement de l'économie sociale regroupe les acteurs qui soutiennent le développement d'entreprises collectives et démocratiques quel que soit leur statut juridique. Le défi de cet atelier, est de créer des liens entre les entreprises d'économie sociale sur la base des secteurs dans lesquels ils évoluent (forêt, environnement, commerce équitable, etc.) et sur leur volonté de développer des stratégies intersectorielles.

L'Atelier ENTREPRENDRE SOLIDAIREMENT ainsi que les documents qui s'y rapportent sont construits autour des préoccupations sectorielles identifiées par les réseaux, entreprises et organisations rejoints. Bien que légitimes, les stratégies de développement exclusivement dédiées à un statut juridique en particulier¹ ne seront pas priorisées dans cet atelier.

L'Atelier Entreprendre solidairement vise à favoriser le développement de synergies multisectorielles entre les entreprises d'économie sociale et les réseaux sectoriels afin de permettre à tous d'augmenter leurs capacités d'atteindre leur mission et leurs propres objectifs de développement dans leurs secteurs respectifs.

¹ On réfère ici aux stratégies spécifiquement dédiées aux coopératives, associations (OSBL) ou mutuelles.

Le mouvement coopératif possède son propre plan de développement, «*Plan d'ensemble du développement coopératif québécois 2004-2007*», adopté par le Conseil québécois de la coopération et de la mutualité, conformément aux responsabilités qui lui incombent pour réaliser sa mission, dont, entre autres responsabilités, celle de travailler au développement du mouvement coopératif du Québec. Les grandes lignes de ce *Plan d'ensemble*, réalisé après un an de consultation de ses fédérations sectorielles, de ses instances régionales et de ses partenaires, sont présentées en annexe II.

Suites aux travaux du Sommet de l'économie sociale et solidaire des 16 et 17 novembre prochains, nous espérons que l'ensemble de cette démarche aura permis aux acteurs de l'économie sociale et solidaire et à leurs partenaires de partager une compréhension commune des enjeux et des défis concernant le développement de l'économie sociale et solidaire.

Le Chantier de l'économie sociale en tant que réseau de réseaux dont la mission est, notamment, de favoriser et soutenir l'émergence, le développement et la consolidation d'entreprises et d'organismes d'économie sociale profitera de cette démarche pour renforcer les collaborations avec les autres acteurs de l'économie sociale et prendre des engagements permettant de participer à soutenir le développement en économie sociale

Le document ENTREPRENDRE SOLIDAIEMENT, ENJEUX ET PISTES D'ACTION POUR UN QUÉBEC PLUS JUSTE ET PLUS SOLIDAIRE, est le fruit de consultations menées par le Chantier de l'économie sociale et le Conseil québécois de la coopération et de la mutualité auprès d'acteurs de 32 secteurs de l'économie sociale et organisations. Ce document ne prétend pas faire le portrait définitif des enjeux et pistes d'action des dix prochaines années en économie sociale au Québec. La liste des acteurs sectoriels consultés n'est pas exhaustive et pourrait être bonifiée d'ici la tenue du Sommet par d'autres réseaux ou entreprises qui voudront bien se manifester. Si les dix dernières années sont garantes de l'avenir, l'économie sociale s'épanouira également dans d'autres secteurs et répondra à des besoins sociaux supplémentaires qui ne sont pas identifiés ici.

Ce document donne une bonne idée du dynamisme qui anime les réseaux et les entreprises d'économie sociale. Il permettra aux participants du Sommet sur l'économie sociale et solidaire de mieux saisir la réalité des entreprises d'économie sociale. Les enjeux et pistes d'actions regroupés ici permettront, nous l'espérons, d'alimenter les réflexions de l'atelier ENTREPRENDRE SOLIDAIEMENT.

La première partie (PARTIE I) de ce document veut définir la contribution de l'économie sociale à la construction d'un Québec plus juste et plus solidaire.

La deuxième partie (PARTIE II) présente les enjeux et pistes d'actions identifiés par les 32 réseaux et regroupements sectoriels d'entreprises d'économie sociale, tant les coopératives que celles à but non lucratif.

La troisième partie (PARTIE III) présente trois propositions démontrant les possibilités de synergies entre les réseaux et les entreprises d'économie sociale.

Référez-vous au document
« Entreprendre solidairement,
Bilan 1996-2006 »,
pour une évaluation des
réalisations des dix dernières
en économie sociale.

PARTIE I

CONTRIBUTION DES ENTREPRISES D'ÉCONOMIE SOCIALE À UN QUÉBEC PLUS JUSTE ET PLUS SOLIDAIRE

Les entreprises d'économie sociale contribuent tous les jours à bâtir un Québec plus juste et plus solidaire. Inspirées par leurs missions respectives, ces entreprises collectives mobilisent des dizaines de milliers de travailleurs et des milliers de citoyens et citoyennes, administrateurs et administratrices, coopérants et coopérantes qui enracent ces entreprises dans leurs communautés et assurent ainsi la pertinence et l'utilité des entreprises d'économie sociale.

1 Mise en valeur des ressources et protection de l'environnement

Le développement durable, à la fois social, économique et environnemental est au cœur des préoccupations des entreprises d'économie sociale. Les coopératives forestières, les Ressourceries, les entreprises d'insertion et les entreprises adaptées, spécialisées dans la gestion de matières résiduelles, relèvent tous les jours le défi de mettre en valeur les ressources et de créer des emplois, tout en protégeant l'environnement. L'*Agriculture soutenue par la communauté* (ASC), porté par Équiterre, crée un lien entre les agriculteurs biologiques et les consommateurs des milieux urbains, favorise l'occupation du territoire rural et soigne notre environnement et notre santé. Les organisations de plein air, notamment les camps familiaux, valorisent la nature, la rendent accessible aux personnes à faible revenu et participent au développement économique des régions. Opérant dans des secteurs très différents, toutes ces entreprises d'économie sociale participent à faire prendre au Québec le virage du développement durable.

2 Maintien et développement des services de proximité

L'occupation du territoire est au cœur des préoccupations de ceux qui habitent les milieux ruraux du Québec et les services de proximité, éléments fondamentaux de maintien des populations dans leurs communautés, sont à la base des motivations des milliers de citoyens et citoyennes qui participent à les créer et qui s'y impliquent. Pour ne donner que quelques exemples, les coopératives de solidarité multiservices, de services à domicile, de santé, d'alimentation, funéraires et en milieux scolaires, les osbl, coopératives et groupes de ressources techniques en habitation, les centres de la petite enfance, les entreprises d'aides domestiques, les organisations collectives en culture et festivals existent pour répondre aux besoins des occupants du territoire. Ces initiatives sont des outils de développement et d'affirmation de la vitalité des communautés.

3 Participation au marché du travail

L'une des motivations premières du mouvement de l'économie sociale est de lutter contre l'exclusion et la pauvreté. Dans un contexte de croissance économique, voire même de pénurie de main-d'œuvre, l'expertise de l'économie sociale dans ces domaines devient précieuse pour l'économie du Québec.

Les entreprises d'économie sociale ont, entre autres préoccupations, la création d'emploi et l'intégration au marché du travail des personnes sans emploi, sous-

scolarisées ou ayant des difficultés d'accès au marché du travail. Cependant, l'insertion à l'emploi n'est pas leur responsabilité exclusive, mais celle de l'ensemble des acteurs économiques du Québec. Les entreprises d'insertion, les entreprises adaptées et les organisations communautaires pour le développement de la main d'œuvre participent à l'amélioration de l'accessibilité à l'emploi.

La formation de valoriste², par exemple, permet à des sans-emplois de développer des connaissances de pointe en gestion de matières résiduelles. Ces connaissances leur permettent actuellement de trouver des emplois dans des ressourceries, mais également dans des municipalités et de grandes entreprises qui prennent présentement le virage vert.



4 Amélioration de la qualité de vie

Les entreprises et organismes d'économie sociale jouent un rôle important dans le quotidien d'un nombre sans cesse grandissant des familles québécoises. Les coopératives, les OSBL, et groupes de ressources techniques en habitation, les Centres de la petite enfance, les centres de ressources périnatales, les entreprises d'aide domestique et coopératives de services à domicile, les coopératives de santé et les organismes culturels sont des acteurs économiques et sociaux qui participent à l'amélioration des conditions de vie et de la qualité de vie des communautés.

Dans les milieux ruraux, ces organisations affirment la volonté des populations d'occuper le territoire et contribuent à l'égalité des chances, comme en milieu urbain, en prévenant l'isolement des ménages à faible revenus et en participant à maintenir un tissu social fort et inclusif. Les entreprises d'économie sociale offrent des activités et services accessibles à tous dans leurs milieux, et ce en lien avec les services sociaux, d'éducation et de santé, les MRC et les municipalités.

Les réalisations artistiques et culturelles, et les organisations qui les initient, participent également à l'amélioration de la qualité de vie de leurs collectivités ainsi qu'au mieux-être collectif et au développement social et économique de notre société. De plus, dans les entreprises culturelles collectives, le mode de gouvernance et d'organisation prend racine dans des valeurs de démocratie, de solidarité et d'équité. Le loisir culturel, par exemple, par la pratique en amateur d'activités culturelles, joue un rôle significatif dans la démocratisation de la culture.

5 Accessibilité aux nouvelles technologies et à l'information

Avec la convergence des médias, l'avènement d'un gouvernement en ligne et l'accessibilité limitée aux outils technologiques, l'information devient un enjeu de société.

De plus, les secteurs des nouvelles technologies et de l'information vivent des bouleversements constants et l'économie sociale n'est pas à l'abri de ces bouleversements. Si les nouvelles technologies viennent questionner les pratiques des médias communautaires et leur ouvrir de nouvelles perspectives et opportunités, elles touchent l'ensemble des secteurs de l'économie sociale. Les enjeux sont multiples et

² Voir également ENTREPRENDRE SOLIDAIREMENT, BILAN 1996-2006, PAGE 11

touchent notamment, le réseautage, la formation, la promotion, la productivité, et le transfert de connaissance. Les réflexions qui s'y rattachent doivent mettre à contribution un maximum d'acteurs de l'économie sociale.

6 L'émergence de nouveaux entrepreneurs responsables

Le développement de l'économie sociale passe également par l'émergence de nouveaux entrepreneurs collectifs et par un plus grand usage de la propriété collective comme outil de développement. Plusieurs acteurs de l'économie sociale, comme les coopératives de travail et les coopératives de solidarité, contribuent chaque jour à démocratiser le travail et à développer l'entrepreneurship collectif. D'autres se consacrent à la promotion des formules collectives tant coopératives qu'OSBL et supportent de multiples façons la relève, par exemple par les coopératives jeunesse de services. L'économie sociale est aussi appelée à contribuer de plus en plus à relever le défi croissant de la relève d'entreprise, les propriétaires de PME étant de plus en plus nombreux à prendre leur retraite, malgré le manque de relève entrepreneuriale. Enfin, le développement dans les communautés culturelles et dans les nations autochtones est un important défi pour l'économie sociale dans un Québec de plus en plus pluriel.

Les entreprises d'économie sociale consultées ont identifié un certain nombre d'enjeux et de pistes d'actions qui font l'objet de la prochaine partie.

PARTIE II

ENJEUX ET PISTES D'ACTION SECTORIELLES REGROUPÉS PAR THÈMES

Trente-deux (32) réseaux, groupes d'entreprises d'économie sociale et organisations ont été consultés et ont identifié les enjeux qui les préoccupent et proposés des pistes d'action pour les prochaines années.

Des enjeux et pistes d'action identifiés se rattachent à la mission sociale des entreprises collectives : accessibilité, amélioration des conditions de travail, intégration au marché du travail et création d'emplois, commerce équitable et prise en charge; d'autres se rattachent à la mission économique : consolidation des entreprises existantes et création de nouvelles, développement des affaires, capitalisation suffisante et développement des compétences; et à la mission environnementale qui touche autant les secteurs dans lesquels les entreprises ont choisi d'évoluer – gestion de matières résiduelles, produits biologiques, plein air, énergies renouvelables – que les processus de production de biens et de livraison des services.

Pour consulter la liste complète des enjeux et pistes d'actions sectoriels tels qu'identifiés par chacun des acteurs consultés, référez-vous au TABLEAU DES ENJEUX ET PISTES D' ACTIONS SECTORIELS que vous retrouverez en annexe. Notez que si les 10 dernières années sont garantes de l'avenir, l'économie sociale s'épanouira également dans d'autres secteurs et répondra à des besoins sociaux supplémentaires qui ne sont pas identifiés ici. De plus, la liste des acteurs sectoriels n'est pas exhaustive et pourrait être bonifiée d'ici le Sommet par d'autres réseaux ou entreprises qui souhaiteront se manifester

Développer des synergies

Certaines pistes d'action, comme la recherche et développement ou le développement de politiques publiques, peuvent être spécifiques à certains secteurs, alors que sur d'autres aspects, comme les stratégies de développement des affaires, l'accessibilité aux capitaux, la promotion, la formation, le réseautage et l'utilisation des technologies de l'information et des communications, les entreprises d'économie sociale ont tout avantage à mutualiser les stratégies et les outils et à développer des synergies.

Dans les pages qui suivent vous retrouverez les enjeux et pistes d'actions regroupés sous les thèmes suivants :

- politiques publiques
- recherche et développement
- développement des affaires
- consolidation (formation, réseautage...)
- relève.

Les préoccupations touchant le développement local et régional, les conditions de travail, le financement et le commerce équitable sont traitées de façon plus complète dans les documents DÉVELOPPER NOS TERRITOIRES SOLIDAIREMENT, TRAVAILLER SOLIDAIREMENT, INVESTIR SOLIDAIREMENT ET CONSOMMER SOLIDAIREMENT.

Politiques publiques

Voici un tableau résumant les enjeux en termes de politiques publiques tels qu'identifiés par les réseaux d'entreprises d'économie sociale et organisations consultées. Vous noterez en consultant la colonne de droite (Pistes d'action) qu'elles font appel à toutes sortes de fonctions de l'État et ne se concentrent pas principalement vers des demandes monétaires.

POLITIQUES PUBLIQUES SOMMET SUR L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE 2006	
ENJEUX	PISTES D'ACTION
Centres d'amitié autochtone	
<ul style="list-style-type: none"> Favoriser le développement de l'économie sociale chez les autochtones 	<ul style="list-style-type: none"> Plan stratégique impliquant les Affaires indiennes (Fédéral), le Secrétariat aux affaires autochtones (Québec) et les gouvernements régionaux des différentes communautés autochtones
Centres de ressources périnatales (CRP)	
<ul style="list-style-type: none"> Consolidation 	<ul style="list-style-type: none"> Intégrer les CRP comme dispensateurs de services en périnatalité, avec un mandat spécifique, dans le plan de mise en œuvre de la politique de périnatalité. Prévoir des mécanismes pour soutenir l'ensemble des parents, autant en prénatal qu'en postnatal en leur offrant une gamme complète de services dans les centres de ressources périnatales, accessibles sur tous les territoires du Québec. Un protocole d'entente clair avec les agences de santé et de services sociaux qui serait signé dans chaque territoire Cadre de financement adapté et récurrent.
<ul style="list-style-type: none"> Développement 	<ul style="list-style-type: none"> Développer un réseau complet de CRP sur tout le territoire québécois.
Coopératives d'habitation (voir Habitation communautaire)	
Coopératives de santé	
<ul style="list-style-type: none"> Contre la marchandisation de la santé Affronter la concurrence des grandes surfaces dans la propriété et l'exploitation de cliniques Amoindrir la résistance à l'innovation de l'appareil public en 	<ul style="list-style-type: none"> <i>Envoi par le gouvernement d'un signal clair transmis dans tout le réseau du système de santé sur ce qu'est une coopérative de santé, son potentiel de prise en charge et de contrôle local et son caractère complémentaire, et non compétitif, avec le réseau.</i>

**POLITIQUES PUBLIQUES
SOMMET SUR L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE 2006**

ENJEUX

santé

PISTES D'ACTION

- *Révision de la législation sur la propriété d'une pharmacie.*

Coopératives de services à domicile

(voir : entreprises d'économie sociale en aide domestique)

Coopératives de solidarité multiservices

- Développement de coopératives multiactivités de services de proximité en milieu rural (2 500 habitants et moins)
- Mise en place et maintien des services de proximité dans les petites municipalités rurales (1000 habitants et moins) et dans les milieux en dévitalisation
- Réflexion sur la mise en place d'un programme d'appui au maintien des services de proximité (à l'instar des pays européens) par la formule coopérative.
- Implication du monde municipal via la formule coop de solidarité

Coopératives éoliennes

- La démocratisation du développement de l'énergie éolienne
- La mise en place par le gouvernement du Québec d'un programme de développement de l'énergie éolienne proposant un tarif fixe d'achat d'énergie et un cahier de charge rigoureux et transparent tant aux plans financiers et techniques qu'à celui de l'intégration harmonieuse des éoliennes au territoire.
- La maximisation des retombées régionales
- La possibilité pour les municipalités, les coopératives et les autres véhicules à propriété collective de présenter sans appel d'offre des projets d'énergie renouvelable non seulement pour l'éolien mais également pour la petite hydro, le solaire et la biomasse.

Coopératives forestières

- Reconfigurer le régime dans lequel se réalise l'aménagement forestier au Québec
- Diversifier les modes de gestion.
- Accroître la responsabilité des organismes du milieu en forêt, dont les coopératives.

Centres de la petite enfance (CPE)

- Maintenir et accentuer la qualité de la formation dans les CPE.
- Reconnaissance du réseau des centres de la petite enfance comme un employeur regroupé assujéti au 1 % et pouvant bénéficier des avantages liés à cette politique

**POLITIQUES PUBLIQUES
SOMMET SUR L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE 2006**

ENJEUX

PISTES D'ACTION

Culture, organismes et entreprises d'économie sociale

- | | |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none">▪ Soutien financier public à des organisations locales ou de cultures émergentes, qui constituent la base de l'économie sociale en culture | <ul style="list-style-type: none">▪ Développement d'une politique publique sectorielle visant les organisations locales et émergentes d'économie sociale en culture |
|--|---|

Entrepreneurship jeunesse

- | | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none">▪ Diversifier et élargir le bassin potentiel de jeunes entrepreneurs collectifs | <ul style="list-style-type: none">▪ Soutenir le déploiement des programmes de promotion actuels à l'entrepreneurship collectif dans les écoles et dans les milieux (CJS, Ensemble vers la réussite, Jeune coopérative, etc.).▪ Mettre en place un programme études-entrepreneuriat dans les institutions scolaires. |
|---|--|

Entreprises adaptées

(voir également : Entreprises d'économie sociale en gestion de matières résiduelles)

- | | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none">▪ Ouverture d'Emploi-Québec à l'amélioration des conditions de développement de l'emploi en économie sociale | <ul style="list-style-type: none">▪ Programmes permanents de formation et accessibles, qui permettent d'offrir une formation continue adaptée aux réalités des acteurs▪ Augmenter la durée des subventions salariales dans les entreprises d'économie sociale |
| <ul style="list-style-type: none">▪ Incitation à l'achat par les gouvernements et les entreprises privées dans les entreprises d'économie sociale | <ul style="list-style-type: none">▪ Concrétiser les politiques d'achat préférentiel |
| <ul style="list-style-type: none">▪ Innovation sociale | <ul style="list-style-type: none">▪ Fonds de recherche et développement |
| <ul style="list-style-type: none">▪ Créer des emplois pour les personnes handicapées | <ul style="list-style-type: none">▪ Insister pour que les gouvernements du Québec et du Canada dégagent des ressources supplémentaires afin de permettre au réseau des entreprises adaptées de créer 600 nouveaux emplois pour les personnes handicapées |

Entreprises d'économie sociale en aide domestique

- | | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none">▪ Améliorer le partenariat avec le réseau public de la santé et des services sociaux et obtenir des ajustements au plan local et régional pour répondre aux besoins des aînés peu importe leur capacité | <ul style="list-style-type: none">▪ La création d'un comité interministériel en collaboration avec les réseaux d'entreprises d'économie sociale en aide domestique afin d'examiner ces enjeux et trouver des pistes de solution constitue la voie privilégiée par les |
|---|---|

POLITIQUE PUBLIQUE SOMMET SUR L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE 2006	
ENJEUX	PISTES D'ACTION
<ul style="list-style-type: none"> de payer ▪ Consolidation des entreprises d'aide domestique ▪ Favoriser la relève des gestionnaires ▪ Lutter contre le travail au noir en assurant une tarification concurrentielle ▪ Faire reconnaître le rôle que jouent les EESAD dans la création d'emplois pour les travailleuses sous-scolarisées de 45 ans et plus ou monoparentales 	<p>EESAD</p>
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Améliorer les conditions de travail 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Poursuivre le travail menant à la création d'une norme professionnelle pour le métier de préposé en aide domestique en collaboration avec le Comité sectoriel en économie sociale et action communautaire (CSMO-ESAC)

Entreprises d'insertion

(voir également : Entreprises d'économie sociale en gestion de matières résiduelles)

<ul style="list-style-type: none"> ▪ Ouverture d'Emploi-Québec à l'amélioration des conditions de développement de l'emploi en économie sociale 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Programmes permanents de formation et accessibles, qui permettent d'offrir une formation continue adaptée aux réalités des acteurs ▪ Augmenter la durée des subventions salariales dans les entreprises d'économie sociale
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Incitation à l'achat par les gouvernements 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Concrétiser les politiques d'achat préférentiel
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Innovation sociale 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Fonds de recherche et développement
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Développement du secteur 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Reconnaître les besoins de prolongation de parcours ▪ Subventions salariales destinées aux individus qui ont besoin de formation ▪ Programme pour emplois de solidarité ▪ Avoir une répartition équitable des entreprises d'insertion sur tout le territoire québécois

Entreprises d'économie sociale en gestion de matières résiduelles

(Ressourceries, entreprises d'adaptées et entreprises d'insertion en récupération)

<ul style="list-style-type: none"> ▪ Adapter les services aux besoins des municipalités et de l'industrie 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Offres de gestion d'écocentres et d'écocentres industriels ▪ Ententes de promotion avec les regroupements de municipalités
--	---

**POLITIQUES PUBLIQUES
SOMMET SUR L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE 2006**

ENJEUX	PISTES D'ACTION
<ul style="list-style-type: none"> Commercialisation et mise en marché 	<ul style="list-style-type: none"> Campagne de promotion d'achat dans les ressourceries, les écocentres, les entreprises d'insertion et les entreprises adaptées en gestion de matières résiduelles
<ul style="list-style-type: none"> Financement des services environnementaux 	<ul style="list-style-type: none"> Reconnaissance par Québec des filières textiles, meubles et électroménagers dans le cadre du développement d'un règlement omnibus sur les filières Maximiser les retombées des lois 102, 130 et 118 Des outils de financement spécifiques aux ressourceries
<ul style="list-style-type: none"> Recherche et développement 	<ul style="list-style-type: none"> Fonds de recherche et développement

Entreprises d'économie sociale en technologies de l'information et des communications (TIC)

<ul style="list-style-type: none"> Recherche et développement 	<ul style="list-style-type: none"> Créer des boîtes à outils visant à favoriser l'utilisation adaptée des TIC (ex. : formation à distance, gestion de la fonction informatique...).
<ul style="list-style-type: none"> Innovation 	<ul style="list-style-type: none"> Veille technologique pour influencer les politiques gouvernementales et les adapter aux besoins des communautés et des entreprises d'économie sociale.
<ul style="list-style-type: none"> Consolidation des entreprises 	<ul style="list-style-type: none"> Financement adapté aux réalités des entreprises du secteur des TIC.

Groupes de ressources techniques (voir Habitation communautaire)

Habitation communautaire

(coopératives, OSBL et groupes de ressources techniques)

<ul style="list-style-type: none"> Réaliser 50 000 logements sous forme de coopératives d'habitation et d'organismes sans but lucratif 	<ul style="list-style-type: none"> Augmenter le financement public et développer des sources complémentaires de financement
<ul style="list-style-type: none"> Répondre aux besoins de logements de l'ensemble des mal-logés du Québec 	<ul style="list-style-type: none"> Participer à l'élaboration de mesures permettant de répondre à l'ensemble des besoins des mal-logés du Québec
<ul style="list-style-type: none"> Reconnaissance du support communautaire 	<ul style="list-style-type: none"> La mise en place, par le MSSS, d'un programme de financement adéquat de soutien communautaire
<ul style="list-style-type: none"> Assurer la consolidation du parc immobilier existant 	<ul style="list-style-type: none"> Assurer un financement public adéquat et évaluer les sources complémentaires de financement

**POLITIQUES PUBLIQUES
SOMMET SUR L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE 2006**

ENJEUX

PISTES D'ACTION

Loisir et tourisme social

- Adoption d'une politique québécoise du loisir favorisant la reconnaissance des objectifs sociaux du tourisme, qui visent l'accessibilité au tourisme pour tous, et augmentation dans les diverses régions du Québec de l'offre touristique adaptée aux conditions des diverses clientèles

- Mettre en place la Carte loisir-vacances du Québec qui vise à supporter l'accès aux loisirs et aux vacances pour tous. La réalisation nécessite l'adoption d'une mesure fiscale.
- Développer des mécanismes permettant aux organismes et aux regroupements nationaux sectoriels d'intervenir dans les processus de concertation et de planification gouvernementale relatifs au développement et à l'aménagement du territoire.
- Appuyer les regroupements nationaux pour favoriser le développement et la consolidation d'infrastructures, de sites et de services en concertation avec les acteurs locaux et régionaux.
- Consolider et accroître le soutien financier gouvernemental récurrent à la mission et au fonctionnement des organismes et regroupements.

- Recherche et développement

- Créer une enveloppe budgétaire pour financer des projets nationaux de développement de produits et services.

- Valoriser le cadre juridique associatif

- Favoriser la création d'un cadre juridique approprié pour les associations.

Médias communautaires

- Consolidation des médias

- Révision de la politique du ministère de la Culture et des Communications du Québec afin de mieux soutenir les médias communautaires.
- Politique du 4 % de placements dans les médias communautaires.
- Modifications des politiques publiques telles celles du CRTC.

Radios communautaires

- Commercialisation

- Soutenir la stratégie de promotion et de mise en marché de l'ARCQ.

- Formation des gestionnaires et administrateurs

- Accès facilité au Fonds national de formation.

POLITIQUES PUBLIQUES SOMMET SUR L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE 2006	
ENJEUX	PISTES D'ACTION
<ul style="list-style-type: none"> Modifications des politiques publiques telles celles du CRTC afin de permettre la consolidation et le développement des médias communautaires au Québec 	<ul style="list-style-type: none"> Sensibilisation du gouvernement fédéral face aux pratiques du CRTC. Fonds d'équipement.
<ul style="list-style-type: none"> Recherche et développement 	<ul style="list-style-type: none"> Meilleur soutien pour la recherche en matière de programmation, le développement des affaires, d'équipements de pointe spécialisés et d'impacts de l'Internet sur les pratiques des médias communautaires
<ul style="list-style-type: none"> Consolidation des réseaux 	<ul style="list-style-type: none"> Fonds de réseautage
<i>Télévisions communautaires</i>	
<ul style="list-style-type: none"> Consolidations des télévisions communautaires 	<ul style="list-style-type: none"> Création d'une boîte à outils portant sur la commercialisation et la mise en marché
<i>Médias écrits communautaires</i>	
<ul style="list-style-type: none"> Développement des médias écrits communautaires 	<ul style="list-style-type: none"> Programme de financement 3 ans d'Emploi -Québec
Organismes communautaires pour le développement de la main-d'œuvre	
<ul style="list-style-type: none"> Favoriser l'innovation sociale 	<ul style="list-style-type: none"> Fonds de recherche et développement
<ul style="list-style-type: none"> Développement du secteur 	<ul style="list-style-type: none"> Reconnaissance des coûts réels liés au processus d'accompagnement et de suivi dans les ententes avec les partenaires
OSBL d'habitation (voir habitation communautaire)	
Réseautage multisectoriel des entreprises d'économie sociale et solidaire (Montréal)	
<ul style="list-style-type: none"> Consolidation et développement 	<ul style="list-style-type: none"> Avoir accès à des programmes de développement des entreprises d'économie sociale tant pour le démarrage, la consolidation que pour le financement d'urgence des entreprises en difficulté
Réseautage multisectoriel des coopératives	
<ul style="list-style-type: none"> Certains enjeux du «Plan d'ensemble du développement coopératif québécois 2004-2007» concernent les politiques publiques. Pour en prendre connaissance, se référer à l'Annexe II 	

Recherche et développement

La majorité des enjeux et pistes d'action portent sur des fonds de recherche qui seraient disponibles autant pour la recherche en innovation sociale, technologique que pour des recherches portant sur des processus de traitements de matières ou autres. Il faudra se pencher sur la meilleure manière de financer sur une base sectorielle ou autrement ces fonds de recherche.

RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

SOMMET DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE 2006

ENJEUX

PISTES D'ACTION

Centres d'amitié autochtone

- Développement d'entreprises d'économie sociale

- Stratégies de développement des affaires et de mise en marché

Coopératives ambulancières

- Assurer l'intervention en territoires ruraux

- *Poursuivre le développement de résidences pour les membres dans certaines collectivités afin d'assurer une présence sur les territoires*
- Développer d'autres approches novatrices

Coopératives d'habitation (voir Habitation communautaire)

Coopératives de services à domicile

(voir : Entreprises d'économie sociale en aide domestique)

Centres de la petite enfance (CPE)

- Innovation sociale

- Pérenniser les pratiques d'innovation sociale dans les CPE

Centres de ressources périnatales (CRP)

- Développer un cadre de financement adapté qui permet d'offrir des emplois de qualité, de développer des services qui répondent aux nouveaux besoins des parents et de se positionner avantageusement comme dispensateurs de services en périnatalité dans le milieu.

- Développer le cadre de financement

Entreprises adaptées

(voir également : Entreprises d'économie sociale en gestion de matières résiduelles)

- Recherche et développement

- Fonds de recherche et développement

Entreprises d'économie sociale en gestion de matières résiduelles

(Ressorceries, entreprises adaptées et entreprises d'insertion en récupération)

- Augmenter les taux de récupération

- Recherche et développement portant notamment sur les textiles coupés, le

**RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT
SOMMET DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE 2006**

ENJEUX

PISTES D'ACTION

- rembourrage, le verre, le plastique et autres matières difficilement récupérables.
- L'internalisation des coûts de recherche et développement dans les coûts de production des entreprises d'économie sociale et leur reconnaissance par les pouvoirs publics dans les coûts de collecte.
 - Favoriser les liens avec les centres de recherche.

Entreprises d'économie sociale en technologies de l'information et des communications (TIC)

- Démocratisation des technologies de l'information et des communications
- Veille technologique pour influencer les politiques gouvernementales et les adapter aux besoins des communautés et des entreprises d'économie sociale

Entreprises d'insertion

(voir également : Entreprises d'économie sociale en gestion de matières résiduelles)

- Innovation sociale
- Fonds de recherche et développement

Groupes de ressources techniques (voir Habitation communautaire)

Habitation communautaire

- Réaliser 50 000 logements sous forme de coopératives d'habitation et d'organismes sans but lucratif au cours des 10 prochaines années
- Développer des sources complémentaires de financement
- Répondre aux besoins de logements de l'ensemble des mal-logés du Québec
- Participer à l'élaboration de mesures permettant de répondre à l'ensemble des besoins des mal-logés du Québec

Loisir et tourisme social

- Accroître l'accessibilité à des sites et à des ressources collectives en loisir dans chacune des régions
- Développer des outils visant à mieux comprendre et intervenir pour accroître l'accessibilité et en supporter le transfert vers les acteurs. Poursuivre les travaux sur le cadre de référence de l'accessibilité et les outils d'animation et d'analyse.
- Maintenir à jour et développer des connaissances sur le loisir et l'apport des organismes et des regroupements
- Développer et diffuser des connaissances en soutien au milieu.
- Réaliser des recherches et des activités de transfert des connaissances
- Développer des indicateurs relatifs à

**RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT
SOMMET DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE 2006**

ENJEUX

PISTES D'ACTION

- l'impact social et économique des organismes de loisir
- Documenter l'évolution des problématiques d'accessibilité au loisir pour les diverses clientèles

Médias communautaires

(radios, télévisions et médias écrits communautaires)

- Recherche et développement

- Meilleur soutien pour la recherche en matière de programmation, de développement des affaires, d'équipements de pointe spécialisés et d'impacts de l'Internet sur les pratiques des médias communautaires

Organismes communautaires pour le développement de la main-d'œuvre

- Recherche et développement

- Fonds de recherche et développement en innovation sociale

OSBL d'habitation (voir habitation communautaire)

Recherche partenariale en économie sociale

- Renforcer et mieux diffuser notre modèle de recherche partenariale tant auprès des praticiens que des chercheurs; la recherche partenariale suppose un changement de mentalité tant chez les praticiens que les chercheurs
- Favoriser une plus grande appropriation et intégration de la recherche dans le travail des organisations et des entreprises d'économie sociale
- Renforcer les liens entre les différents centres de recherche, au Québec et ailleurs au Canada et dans le monde, travaillant sur la thématique de l'économie sociale
- La consolidation et de la pérennisation des structures de recherche comme l'ARUC-ÉS et le RQRP-ÉS³

- Une première porte sur la création d'un Institut national de recherche interdisciplinaire et interuniversitaire en économie sociale
- Une deuxième porte sur l'implantation d'un centre de liaison et de transfert en économie sociale
- Une troisième vise la création de centres de recherche partenariale dans toutes les régions du Québec

³ Ces deux centres sont présentement financés dans le cadre de programmes du Conseil de recherche en sciences humaines du Canada (CRSH). Le financement de l'ARUC-ÉS prendra fin en décembre 2009; il faut donc dès maintenant réfléchir sur les suites à donner à cette expérience. Le financement du RQRP-ÉS

**RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT
SOMMET DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE 2006**

ENJEUX

PISTES D'ACTION

Réseautage multisectoriel des coopératives

- Certains enjeux du «Plan d'ensemble du développement coopératif québécois 2004-2007» concernent la recherche et el développent. Pour en prendre connaissance, se référer à l'Annexe II

se terminera en août 2010; c'est aussi une échéance qui arrivera rapidement. Sur ce plan, trois voies sont à explorer.

Développement des affaires

Certains acteurs identifient des enjeux et pistes d'action spécifiques à leurs secteurs, mais plusieurs autres proposent de favoriser un développement des affaires intersectoriel (entre les secteurs). En effet, certains acteurs comme les CPE et les CDR invitent déjà les autres secteurs à des rencontres régulières pour maximiser les possibilités d'échanges entre les entreprises. La coopérative «William.coop», que l'AQCPE vient de créer est déjà ouverte aux entreprises d'économie sociale pouvant fournir des biens et services pertinents. Le répertoire du Portail de l'économie sociale et le site Acheter solidaire du Chantier de l'économie sociale intéressent déjà plusieurs secteurs et est ouvert à tous.

DÉVELOPPEMENT DES AFFAIRES	
ENJEUX	PISTES D'ACTION
Centres d'amitié autochtone	
<ul style="list-style-type: none"> Mieux faire connaître les entreprises 	<ul style="list-style-type: none"> Participer au répertoire du Portail de l'économie sociale
Centres de la petite enfance (CPE)	
<ul style="list-style-type: none"> Maximiser les impacts sociaux et économiques et poursuivre l'amélioration de la qualité des services 	<ul style="list-style-type: none"> Favoriser le rapprochement et le développement d'ententes de collaboration entre les CPE et les institutions des communautés et les entreprises d'économie sociale
<ul style="list-style-type: none"> Développement des services aux membres 	<ul style="list-style-type: none"> Coopérative d'achat en ligne (William.coop)
<ul style="list-style-type: none"> Favoriser les échanges avec les autres acteurs de l'économie sociale 	<ul style="list-style-type: none"> Favoriser le développement d'un marché solidaire par l'organisation de rencontres régulières entre les réseaux pour parler des enjeux de développement et d'opportunités d'échanges commerciaux
Coopératives ambulancières (Paramédics)	
<ul style="list-style-type: none"> Implication dans les communautés 	<ul style="list-style-type: none"> Poursuivre et développer les activités de prévention et l'implication dans la communauté
Coopératives d'alimentation	
<ul style="list-style-type: none"> Augmentation des parts du marché et de la rentabilité. 	<ul style="list-style-type: none"> Implantation en milieu urbain (Montréal).
<ul style="list-style-type: none"> Une plus grande latitude, par exemple, dans les baux et le pouvoir d'achat local et régional versus la très grande concentration des grossistes. 	<ul style="list-style-type: none"> Meilleure concertation afin d'être moins divisées devant les grossistes.
<ul style="list-style-type: none"> Rentabilité des coopératives 	<ul style="list-style-type: none"> Développer des coopératives multiservices et multi ressources dans les petits milieux de vie, en s'associant avec d'autres secteurs coopératifs.

DÉVELOPPEMENT DES AFFAIRES	
ENJEUX	PISTES D'ACTION
Coopératives de câblodistribution	
<ul style="list-style-type: none"> Adaptation à l'évolution des marchés 	<ul style="list-style-type: none"> Fournir des services aux régions.
<ul style="list-style-type: none"> Contrôle coopératif du réseau 	<ul style="list-style-type: none"> Développer de nouvelles coopératives
Coopératives de santé	
<ul style="list-style-type: none"> Contre la marchandisation de la santé. 	<ul style="list-style-type: none"> Réalisation de projets-pilotes de cliniques coopératives en santé partout au Québec pour assurer les services de première ligne en continu avec les services de prévention et ce, en complémentarité et arrimée au réseau de la santé
Coopératives de services à domicile (voir : entreprises d'économie sociale en aide domestique)	
Coopératives de solidarité multiservices	
<ul style="list-style-type: none"> Développement de coopératives multiactivités de services de proximité en milieu rural (2500 hab. et moins). Mise en place et maintien des services de proximité dans les petites municipalités rurales (1000 hab. et moins) et dans les milieux en dévitalisation. 	<ul style="list-style-type: none"> Intercoopération entre les secteurs qui se retrouvent dans des activités qui peuvent servir de locomotives
Coopératives de travail	
<ul style="list-style-type: none"> Favoriser les transferts d'entreprises en coopératives de travail 	<ul style="list-style-type: none"> Travailler en collaboration avec les CDR, les syndicats et les représentants de la coopération du travail Réaliser la recherche <i>Relais coop</i> pour développer des outils de relais d'une entreprise traditionnelle en coopérative de travail
Coopératives du Nouveau-Québec	
<p>Concurrence des autres magasins sur les prix de détail dans les collectivités les plus au sud</p> <p>Concurrence d'entreprises privées dans de petites collectivités dont la création est facilitée par le gouvernement et les coopératives</p>	<p>Ristourne utilisée davantage comme mécanisme de solidarité</p> <p>Recentrer les coopératives sur leur mission en suscitant des partenariats avec des entreprises non coopératives pour ce qui ne relève pas de leur mission</p>

DÉVELOPPEMENT DES AFFAIRES

ENJEUX

PISTES D'ACTION

Coopératives forestières

- | | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> ▪ Rééquilibrer la logique de développement territorial face à la logique de développement sectoriel | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Implication accrue des coopératives forestières dans le développement régional. ▪ Multiplication des partenariats avec les communautés locales et les peuples des Premières Nations. ▪ Synergie plus grande dans le mouvement coopératif à l'échelle régionale et provinciale |
|---|---|

Coopératives funéraires

- | | |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> ▪ Augmentation du taux de croissance | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Ouvrir le marché de Montréal. ▪ Réaliser des acquisitions (achat de concurrents). ▪ Lancer des produits susceptibles de recruter de nouveaux membres ▪ Répondre aux nouveaux besoins (funérailles personnalisées) ▪ Saisir les opportunités d'acquisition |
|--|---|

Coopératives scolaires

- | | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> ▪ Concurrence féroce du Web | <ul style="list-style-type: none"> ▪ S'approprier les nouvelles technologies de l'information à la même vitesse que les jeunes. ▪ Intégrer les processus d'affaires électroniques |
| <ul style="list-style-type: none"> ▪ Augmentation de la concurrence traditionnelle (Bureau en gros, Future Shop, etc.) | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Mise en marché plus efficace faisant valoir la bannière Coopsco |
| <ul style="list-style-type: none"> ▪ Comportement des membres - clients | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Un marketing formaté pour les exigences des clients, mais qui met en valeur l'avantage coopératif |

Entreprises adaptées

- | | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> ▪ Incitation à l'achat par les gouvernements et les entreprises privées dans les entreprises d'économie sociale | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Développer des stratégies de développement des affaires et de mise en marché (Achat solidaire.com) |
|---|--|

Entreprises d'économie sociale en technologies de l'information et des communications(TIC)

- | | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> ▪ Accès des entreprises d'économie sociale aux TIC (gestion de l'information, transfert des savoir-faire, connaissances et processus, veille stratégique communication et mobilisation) | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Implantation des TIC dans les entreprises d'économie sociale ▪ Formation des entreprises d'économie sociale ▪ Partenariat avec les médias communautaires |
|---|--|

Entreprises d'insertion

DÉVELOPPEMENT DES AFFAIRES	
ENJEUX	PISTES D'ACTION
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Incitation à l'achat par les gouvernements et les entreprises privées dans les entreprises d'économie sociale 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Développer des stratégies de développement des affaires et de mise en marché (Achat solidaire.com)
<p>Entreprises d'économie sociale en gestion de matières résiduelles (Ressourceries, entreprises adaptées et entreprises d'insertion en récupération)</p>	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Adapter les services aux besoins des municipalités et de l'industrie 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Ententes de promotion avec les regroupements de municipalités
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Développement des affaires et mise en marché 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Campagne de promotion du réemploi ▪ Trouver des partenaires financiers à la campagne de promotion du réemploi
<p>Loisir et tourisme social</p>	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Favoriser le développement des organismes et des regroupements 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Positionner la spécificité de l'offre en économie sociale sur des marchés concurrentiels (accès à des commanditaires et des revenus publicitaires) ▪ Développer un centre de diffusion et de distribution des produits et services des organismes nationaux et de leurs membres
<p>Médias communautaires (radios et télévisions communautaires)</p>	
<p><i>Radios communautaires</i></p>	
Développement des affaires	Soutenir Radiovision
<p><i>Télévisions communautaires</i></p>	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Consolidation des télévisions communautaires 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Création d'une boîte à outils portant sur le développement des affaires et la mise en marché
<p>Réseautage multisectoriel des entreprises d'économie sociale et solidaire (Montréal)</p>	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Promotion 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mutualiser des outils de promotion
<p>Réseautage multisectoriel des coopératives</p>	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Certains enjeux du «Plan d'ensemble du développement coopératif québécois 2004-2007» concernent le développement des affaires. Pour en prendre connaissance, référer à l'Annexe II 	

Consolidation

La consolidation des entreprises est une préoccupation d'un bon nombre de secteurs. Cette consolidation passe par le réseautage, la formation, la capitalisation, le soutien technique et le mentorat. Notez que les éléments touchant la formation sont abordés plus en profondeur dans le document TRAVAILLER SOLIDAIREMENT. La formation est abordée ici sous l'angle du développement des gestionnaires tant les employés que les membres des conseils d'administration. La capitalisation est abordée principalement dans le document INVESTIR SOLIDAIREMENT et certaines demandes de programmes de financement sont identifiées par certains secteurs dans le tableau du présent chapitre touchant les politiques publiques.

CONSOLIDATION DES ENTREPRISES D'ÉCONOMIE SOCIALE	
ENJEUX	PISTES D'ACTION
Coopératives d'alimentation	
<ul style="list-style-type: none"> Rentabilité des coopératives 	<ul style="list-style-type: none"> Trouver des gestionnaires compétents, capables de gérer une offre de services diversifiée surtout pour les milieux de vie de moindre importance versus la capacité de payer
Coopératives de câblodistribution	
<ul style="list-style-type: none"> Adaptation à l'évolution des marchés 	<ul style="list-style-type: none"> Développer la compétence technologique pour suivre l'évolution du marché, avoir du personnel visionnaire Moderniser les équipements, le réseau par des investissements majeurs. Affronter la concurrence des gros fournisseurs (Vidéotron, Bell, Télus, etc.)
<ul style="list-style-type: none"> Rentabilisation des coopératives actuelles 	<ul style="list-style-type: none"> Développer chez les administrateurs des coopératives les compétences de gestionnaires, de développeurs et de visionnaires Lever de nouveaux capitaux Former les membres sur le rôle et la nature d'une coopérative et le rôle et la place des membres Offrir des services adaptés aux besoins des membres
Coopératives de développement régional	
<ul style="list-style-type: none"> Suivi d'entreprises 	<ul style="list-style-type: none"> Instaurer un suivi d'entreprise pour les coopératives non fédérables et, en lien avec les fédérations sectorielles, d'autres coopératives.

CONSOLIDATION DES ENTREPRISES D'ÉCONOMIE SOCIALE

ENJEUX

PISTES D'ACTION

Coopératives de services à domicile

(voir : entreprises d'économie sociale en aide domestique)

Coopératives de solidarité multiservices

- | | |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> ▪ Développement de coopératives multiactivités de services de proximité en milieu rural (2500 hab. et moins). ▪ Mise en place et maintien des services de proximité dans les petites municipalités rurales (1000 hab. et moins) et dans les milieux en dévitalisation | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Contribution des accompagnateurs du développement par la mise en valeur de leurs expériences ▪ Accessibilité à des ressources post-démarrage |
|--|---|

Coopératives de travail

- | | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> ▪ Encadrement des promoteurs | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Favoriser le développement des expériences de mentorat sur tout le territoire |
| <ul style="list-style-type: none"> ▪ Sensibilisation et formation des gestionnaires et administrateurs | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Encourager la formation |
| <ul style="list-style-type: none"> ▪ Consolider le mouvement | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Développer une masse critique de coopératives en opération ▪ Offre de services intégrés aux coopératives ▪ Plan de consolidation et de développement de la fédération ▪ Développer une vision intégrée du développement de la coopération du travail incluant les arrimages avec les CDR |

Coopératives du Nouveau-Québec

- | | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> ▪ Plus grande compétence des gestionnaires dans le développement des services. ▪ Plus grand contrôle local : gestionnaires des coopératives moins dépendants des gestionnaires de la Fédération. | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Former le personnel et les directeurs pour suivre le rythme de développement rapide des coopératives. ▪ Profiter du changement de garde des gestionnaires pour développer des gérants qui prennent plus de responsabilités et qui ont une meilleure compréhension des aspects financiers des activités des coopératives ▪ Transférer à des Inuits l'expertise de la Fédération détenue par des Blancs ▪ Changer l'habitude des membres de fonctionner à crédit |
| <ul style="list-style-type: none"> ▪ Concurrence du secteur public sur les conditions d'emplois (salaires, primes | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Offrir des conditions d'emplois compétitives en respectant la |

CONSOLIDATION DES ENTREPRISES D'ÉCONOMIE SOCIALE	
ENJEUX	PISTES D'ACTION
d'éloignement, voyages, etc.)	capacité de payer des coopératives
Coopératives forestières	
<ul style="list-style-type: none"> Consolider les coopératives 	<ul style="list-style-type: none"> Formation des membres et des gestionnaires Renforcement de la gouvernance et de la gestion financière Renforcement du marketing des services offerts (connaissance des besoins actuels et futurs) Amélioration de la capitalisation Renforcement la gestion participative des travailleurs Amélioration des compétences techniques et de la polyvalence des travailleurs, notamment en matière de gestion intégrée des ressources
<ul style="list-style-type: none"> Renforcement du réseau 	<ul style="list-style-type: none"> Vision commune du développement Accroître la synergie Accroître le soutien aux membres Faire reconnaître la coopération du travail
Coopératives funéraires	
<ul style="list-style-type: none"> Capitalisation des coopératives 	<ul style="list-style-type: none"> Renforcer la gestion des coopératives.
<ul style="list-style-type: none"> Consolidation et développement du réseau 	<ul style="list-style-type: none"> Augmenter la rentabilité des coopératives. Augmenter la rentabilité de la fédération.
Coopératives scolaires	
<ul style="list-style-type: none"> Concurrence du Web 	<ul style="list-style-type: none"> S'approprier les nouvelles technologies de l'information.
Culture, organismes et entreprises d'économie sociale	
<ul style="list-style-type: none"> Toutes les organisations culturelles en économie sociale ne se reconnaissent pas comme des acteurs de l'économie sociale et solidaire. Pourtant, ces organisations sont de plus en plus impliquées. 	<ul style="list-style-type: none"> Participation des entreprises culturelles dans les débats et les échanges touchant les questions locales, régionales, québécoises, canadiennes et internationales au côté des réseaux de l'économie sociale et solidaire.
<ul style="list-style-type: none"> Clarifier les rapports entre le mouvement de l'économie sociale et les milieux culturels professionnels et institutionnels. Dans un contexte de rareté de ressources, les efforts investis en 	<ul style="list-style-type: none"> Favoriser les échanges permettant un meilleur soutien mutuel doit être à l'ordre du jour dans les prochaines années.

CONSOLIDATION DES ENTREPRISES D'ÉCONOMIE SOCIALE	
ENJEUX	PISTES D'ACTION
faveur de la reconnaissance du secteur culturel en économie sociale ne doivent pas être perçus comme une concurrence, mais plutôt comme une alliance en faveur d'une plus grande démocratisation culturelle.	

Entreprises d'économie sociale en aide domestique

Améliorer les compétences	Poursuivre le travail menant à la création d'une norme professionnelle pour le métier de préposé en aide domestique, en collaboration avec le Comité sectoriel en économie sociale et action communautaire (CSMO-ESAC). Formation des gestionnaires. Améliorer le dossier santé par de la formation à la prévention en santé et sécurité au travail.
Le réseautage	Favoriser les échanges entre les réseaux.

Développement de l'entrepreneurship

<ul style="list-style-type: none"> ▪ Promotion 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ La Fondation de l'entrepreneurship veut développer des partenariats avec les acteurs de l'économie sociale.
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mentorat en économie sociale 	

Entreprises d'économie sociale en gestion de matières résiduelles

(Ressourceries, entreprises adaptées et entreprises d'insertion en récupération)

<ul style="list-style-type: none"> ▪ Développer les compétences des gestionnaires (gestion financière, coûts de production et performance environnementale) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Développer une offre de formation des gestionnaires spécifique aux Ressources. ▪ Poursuivre la démarche de reconnaissance de la formation de valoriste, en collaboration avec le CSMO-ÉSAC.
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Améliorer la gestion 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Favoriser le développement d'un poste attitré à l'informatique dans les entreprises.

Entreprises d'économie sociale en technologies de l'information et des communications (TIC)

<ul style="list-style-type: none"> ▪ Une voix forte défendant les intérêts des entreprises d'économie en TIC 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Créer un réseau d'entreprises d'économie sociale en TIC afin de représenter le secteur, négocier des politiques publiques adaptées et effectuer des activités de veille.
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Amélioration de la qualité de vie des 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Démocratisation des accès aux TIC

CONSOLIDATION DES ENTREPRISES D'ÉCONOMIE SOCIALE	
ENJEUX	PISTES D'ACTION
citoyens	et des usages
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Accès des entreprises d'économie sociale aux TIC 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Implantation des TIC dans les entreprises d'économie sociale (gestion de l'information, transfert des savoir-faire, connaissances et processus, veille stratégique, communication et mobilisation). ▪ Formation des entreprises d'économie sociale ▪ Partenariat avec les médias communautaires

Groupes de ressources techniques (voir Habitation communautaire)

Habitation communautaire	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Maintenir l'expertise et favoriser la relève 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Améliorer les conditions de travail
Loisir et tourisme social	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Renforcer la démocratie 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Étendre l'instauration d'une gestion participative. ▪ Consolider et accroître les ressources pour soutenir la formation et l'engagement bénévole.
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Maintenir à jour et développer des connaissances sur le loisir et l'apport des organismes et des regroupements. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Avoir accès à des ressources pour développer et diffuser des connaissances en soutien au milieu. ▪ Réaliser des recherches et des activités de transfert des connaissances relativement à l'utilisation de la grille d'accessibilité, à la présentation des états financiers, à l'évaluation des besoins de recherche et de formation.
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les enjeux en loisir culturel sont liés à la reconnaissance de la pratique amateur et de son rôle favorisant l'accès à l'expression culturelle et sa contribution à la démocratisation de la culture. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Favoriser les arrimages entre les organismes nationaux de loisir culturel et les milieux culturels professionnels.
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Préservation de l'accès au milieu naturel pour la pratique libre et sécuritaire des activités, en maximisant la qualité de l'expérience et le respect des milieux naturels 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Maintenir et développer des collaborations avec les milieux municipaux, régionaux et scolaires oeuvrant en écotourisme et tourisme d'aventure, en regard du développement des pratiques

CONSOLIDATION DES ENTREPRISES D'ÉCONOMIE SOCIALE	
ENJEUX	PISTES D'ACTION
	sécuritaires en plein air.
<ul style="list-style-type: none"> Conditions d'accueil et d'accessibilité au loisir dans une perspective de prise en charge et de développement social 	<ul style="list-style-type: none"> Accroître la diffusion des interventions favorisant la prise en charge du loisir, notamment par le biais de la formation.
Médias communautaires	
(radios, télévisions et médias écrits communautaires)	
<ul style="list-style-type: none"> Consolidation des réseaux 	<ul style="list-style-type: none"> Fonds de réseautage
<ul style="list-style-type: none"> Renforcer la démocratie 	<ul style="list-style-type: none"> Favoriser la mobilisation et l'implication des citoyens dans la gouvernance des médias communautaires
<i>Radios communautaires</i>	
<ul style="list-style-type: none"> Reconnaissance comme entreprises d'économie sociale 	<ul style="list-style-type: none"> Promotion auprès des municipalités et des acteurs locaux et régionaux de développement
<ul style="list-style-type: none"> Formation des gestionnaires et administrateurs 	<ul style="list-style-type: none"> Accès facilité au Fonds national de formation
<i>Télévisions communautaires</i>	
<ul style="list-style-type: none"> Développement des compétences 	<ul style="list-style-type: none"> Création d'une boîte à outils portant sur la commercialisation et la mise en marché
<ul style="list-style-type: none"> Favoriser l'identification à l'économie sociale 	<ul style="list-style-type: none"> Faire de la sensibilisation à l'économie sociale
Organismes communautaires pour le développement de la main-d'œuvre	
<ul style="list-style-type: none"> Développement du secteur 	<ul style="list-style-type: none"> Renforcer le maillage entre les entreprises d'économie sociale et les organismes communautaires
OSBL d'habitation (voir habitation communautaire)	
Réseautage multisectoriel des entreprises d'économie sociale et solidaire (Montréal)	
<ul style="list-style-type: none"> Réseautage multisectoriel sur tout le territoire du Québec 	<ul style="list-style-type: none"> Développer un réseau avec d'autres régions du Québec pour qu'il puisse jouer le rôle d'une chambre de commerce auprès des entreprises d'économie sociale et solidaire
<ul style="list-style-type: none"> Promotion et formation 	<ul style="list-style-type: none"> Mutualiser des outils de promotion et de formation à l'usage des membres

Relève

Dans ce tableau, on retrouve les préoccupations touchant tant la relève chez les jeunes que la relève d'entreprises. L'appropriation des modes de propriétés collectives dès l'âge scolaire, la promotion, la formation et la promotion de la relève d'entreprises par des entreprises collectives sont autant de défis et d'occasions à saisir pour les acteurs de l'économie sociale et la société québécoise.

RELÈVE ET RELÈVE D'ENTREPRISES	
ENJEUX	PISTES D'ACTION
Coopératives d'alimentation	
▪ La relève	▪ Recruter les moins de 30 ans.
Coopératives d'habitation (voir Habitation communautaire)	
Coopératives de services à domicile (voir : Entreprises d'économie sociale en aide domestique)	
Coopératives de travail	
▪ Favoriser les transferts d'entreprises en coopératives de travail	▪ Travailler en collaboration avec les CDR, les syndicats et les représentants de la coopération du travail ▪ Réaliser la recherche <i>Relais coop</i> pour développer des outils de relais d'une entreprise traditionnelle en coopérative de travail
Coopératives du Nouveau-Québec	
▪ Relève coopérative assumée par la deuxième génération de membres	▪ Transférer l'expertise des plus vieux vers les plus jeunes (sensibiliser les jeunes à prendre la relève) ▪ Profiter du changement de garde des gestionnaires pour développer des gérants qui prennent plus de responsabilités et qui ont une meilleure compréhension des aspects financiers des activités des coopératives
Entrepreneurship jeunesse	
▪ Diversifier et élargir le bassin potentiel de jeunes entrepreneurs collectifs	▪ Soutenir le déploiement des programmes de promotion actuels à l'entrepreneurship collectif dans les écoles et dans les milieux (CJS, Ensemble vers la réussite, Jeune coopérative, etc.) ▪ Mettre en place un programme études-entrepreneuriat dans les institutions scolaires

RELÈVE ET RELÈVE D'ENTREPRISES	
ENJEUX	PISTES D'ACTION
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Développer des programmes de mentorat.
Entreprises d'insertion	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Relève 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Amélioration des conditions salariales.
Entreprises d'économie sociale en gestion de matières résiduelles (Ressourceries, entreprises adaptées et entreprises d'insertion en récupération)	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Relève 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Améliorer les conditions de travail. ▪ Assurer la formation continue. ▪ Développer d'autres mesures permettant de maintenir les jeunes en emploi.
Entreprises d'économie sociale en technologies de l'information et des communications (TIC)	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Consolidation des entreprises 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Favoriser la relève et le transfert de compétences.
Groupes de ressources techniques (voir habitation communautaire)	
Habitation communautaire	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Maintenir l'expertise et favoriser la relève 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Améliorer les conditions de travail.
Loisir et tourisme social	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Relève 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Développer une formation adaptée au roulement de personnel. ▪ Favoriser la mobilité du personnel entre les organisations.
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Relève des administrateurs 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Assurer la relève des administrateurs bénévoles.
Médias communautaires	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mobilisation des milieux 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Favoriser la mobilisation et l'implication des citoyens dans la gouvernance des médias communautaires.
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Relève 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Encourager la relève dans les organisations, tant dans les conseils d'administration que dans les équipes de travail.
Organismes communautaires pour le développement de la main-d'œuvre	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Relève 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Amélioration des conditions salariales.
OSBL d'habitation (voir habitation communautaire)	
Centres de ressources périnatales (CRP)	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Assurer une relève 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Programme de formation en périnatalité disponible sur au moins deux territoires.

RELÈVE ET RELÈVE D'ENTREPRISES

ENJEUX

PISTES D'ACTION

**Réseautage multisectoriel des entreprises d'économie sociale et solidaire
(Montréal)**

- Favoriser la rétention des emplois dans les entreprises d'économie sociale

PARTIE III DÉFIS

L'objectif de l'atelier *Entreprendre solidairement* est de favoriser le développement de synergies multisectorielles entre les entreprises d'économie sociale et leurs réseaux, afin de permettre à tous d'augmenter leurs capacités d'atteindre leurs propres objectifs de développement. La présente section propose trois défis qui permettent de regrouper les types d'enjeux identifiés par les différents secteurs dans la PARTIE II du document. Notez que les enjeux touchant les conditions de travail, la consommation responsable, le développement local et régional et la capitalisation seront traités plus en profondeur dans des ateliers spécifiques.

Pour la prochaine décennie, les enjeux et les pistes d'action identifiés par plus d'une trentaine de regroupements sectoriels et d'entreprises d'économie sociale concernent autant les questions internes (la formation, la commercialisation, la gestion et la relève) que l'environnement externe et les politiques publiques.

Chaque entreprise, chaque secteur et chaque famille de l'économie sociale possèdent ses réalités propres et doivent relever des défis considérables afin de se consolider et de continuer à se développer. En même temps, l'exercice de révision des enjeux et des défis des divers secteurs a permis de dégager plusieurs enjeux communs. Afin de faciliter les échanges, il a été convenu de les regrouper sous trois grands défis :

- améliorer la cohérence entre les missions sociales, économiques et environnementales;
- développer le réseautage et les pratiques de développement des affaires;
- favoriser la croissance du secteur de l'économie sociale ainsi que la participation de plus en plus de jeunes, de membres des communautés culturelles et autochtones de même que des collectivités.

DÉFI 1

Maintenir la cohérence entre les missions sociales, économiques et environnementales

«Les entreprises d'économie sociale sont, par définition, collées sur les besoins; elles sont les mieux placées pour reconnaître et interpréter les nouveaux besoins sociaux et y répondre de façon concertée. Parce qu'elles poursuivent des objectifs comme l'utilité sociale, la prise en charge individuelle et collective, la revitalisation d'une collectivité et la création d'emploi, les entreprises d'économie sociale sont socialement responsables. De plus, elles optimisent l'utilisation des ressources humaines et financières négligées par d'autres et elles innovent constamment.

Tout cela contribue à faire de l'économie sociale le plus court chemin vers le développement durable du Québec. En fait, il ne peut y avoir de développement vraiment durable sans économie sociale.»⁴

Cette conclusion du mémoire présenté par le Chantier de l'économie sociale à l'occasion de la consultation du gouvernement du Québec sur la Politique de développement durable démontre le lien étroit entre l'économie sociale et le développement durable. En fait, les «concepts d'économie sociale et de développement durable sont fondés sur des principes communs comme, par exemple :

1. la reconnaissance des conséquences ou des incidences humaines ou sociales des actions économiques (on met désormais, et obligatoirement, dans la balance les externalités sociales créées par l'activité économique);
2. l'introduction de considérations à caractère économique et social dans les logiques décisionnelles (plus question de favoriser un développement, ou une croissance des entreprises et de leurs profits, à tout prix);
3. la primauté de la qualité de la vie et de la dignité humaine des individus et des collectivités (il faut penser et faire le développement autrement).»⁵

L'un des plus grands défis des acteurs de l'économie sociale est la nécessité de trouver et de maintenir un équilibre cohérent entre les objectifs économiques de l'entreprise et sa responsabilité sociale de développement durable. La logique de rentabilité financière ne peut être la seule à influencer les décisions. Pourtant, « le développement durable peut et doit être un moteur de développement économique. Il ne doit pas être perçu comme un frein au développement.»⁶

C'est là l'un des plus grands défis de l'économie sociale : concilier développement économique et développement durable.

Ce défi est au cœur des préoccupations des acteurs de l'économie sociale et se manifeste lors de décisions cruciales. Par exemple, au moment de fixer les prix tout en préservant l'accessibilité à des services ou à des produits de qualité pour les populations vulnérables. Ou quand vient le temps de réinvestir les surplus financiers

⁴ *L'économie sociale : au cœur du développement durable*, Mémoire présenté par le Chantier de l'économie sociale au ministre du Développement durable et des Parcs, Février 2005, page 17

⁵ Gendron, C., Gagnon, C., *Développement durable et économie sociale : convergences et articulations*, Cahiers de l'ARUC-ÉS, Collection Recherche, no. R-17-2004

⁶ Ibid, page 9

dans la qualité des services, comme l'ont fait les centres de la petite enfance, ou en capitalisation, comme l'obligation légale que se donnent à cette fin les coopératives. Ou pour créer et maintenir des conditions de travail de qualité, les lacunes dans ce domaine étant souvent dues à la non-reconnaissance par le marché et l'État de la valeur du travail lié à la mission sociale ou environnementale de l'entreprise. Ou encore quand vient le temps d'intégrer des personnes marginalisées au marché du travail, comme le font les centres de travail adapté (pour les personnes handicapées) et les entreprises d'insertion, dont l'investissement social est reconnu par l'État via une compensation financière pour absorber la perte de productivité, ou comme l'ont fait les coopératives forestières qui, avec l'appui gouvernemental, ont formé 1200 nouveaux travailleurs forestiers entre 1998 et 2006.

Mais dans beaucoup d'autres entreprises, qui choisissent aussi d'offrir des emplois durables à des personnes en difficulté, les coûts inhérents à ces pratiques ne sont pas reconnus. Par exemple, en aide domestique, plus de la moitié des 7000 personnes embauchées durant la dernière décennie étaient prestataires de l'aide sociale. Une situation similaire se retrouve dans les Ressources. Durant les premières années, les subventions salariales ont permis d'absorber les frais liés à la formation et à l'intégration de ces personnes que l'entreprise privée met de côté à cause de leur plus faible productivité. Aujourd'hui, le soutien public se fait de plus en plus rare et, pourtant, les entreprises d'économie sociale continuent à assumer des responsabilités importantes en matière d'intégration de la main-d'œuvre.

Bien entendu, ce défi de cohérence entre développement économique et développement durable se pose particulièrement quand il s'agit d'intégrer des pratiques environnementales et des pratiques équitables dans l'ensemble des processus de production et de commercialisation. Dans certains cas, un travail de sensibilisation des dirigeants est essentiel. Mais en général, les acteurs de l'économie sociale souhaitent que leurs actions soient en harmonie avec leurs valeurs profondes. Le défi est de pouvoir mettre en place des pratiques cohérentes. Souvent les gestionnaires n'ont pas les outils nécessaires pour y arriver; parfois ils ou elles n'ont pas non plus les connaissances et l'accès aux réseaux et à l'expertise nécessaires.

Pour mettre le cap résolument sur le développement durable tout en maintenant une bonne performance économique, plusieurs pistes d'action s'offrent aux acteurs de l'économie sociale. En voici quelques-unes :

1. *Développer des outils permettant de mesurer davantage la rentabilité sociale ou environnementale.*

Il est plus facile de convaincre des investisseurs, des clients potentiels ou des bailleurs de fonds, de l'importance d'intégrer les coûts liés à la mission sociale ou environnementale si on est capable de les chiffrer. Par exemple, l'étude de l'économiste Pierre Fortin sur les économies réalisées par le trésor public grâce aux Centres de travail adapté a renforcé la capacité de ce réseau de négocier avec les pouvoirs publics. Le bilan social ajouté par certaines coopératives à leur bilan financier et le bilan social global dont le mouvement coopératif a entrepris de se doter avec l'ensemble de ses composantes permettront de faire ressortir les engagements dans les communautés, dans l'emploi et dans l'engagement citoyen.

2. Outiller les dirigeants (gestionnaires et administrateurs) des entreprises d'économie sociale pour faciliter la cohérence entre les décisions de développement économique et celles de développement durable.

Les entreprises d'économie sociale doivent être exemplaires dans leurs façons de répondre aux impératifs de développement durable tout comme dans leur gestion financière de l'entreprise. Or, ce type de gouvernance n'est enseigné nulle part. Il est tout simplement en émergence. L'audit coopératif, outil qui permet de mesurer la «distinction coopérative» en est un exemple et il commence à peine à être rodé dans certaines coopératives, notamment dans le secteur forestier. Il est essentiel d'outiller les dirigeantes et dirigeants d'entreprises collectives afin qu'ils et elles puissent mettre en place des pratiques et des processus cohérents avec les valeurs de l'économie sociale. La formation, par exemple par le Programme de formation des dirigeants de coopératives, l'accès à des expertises externes et le renforcement des réseaux constituent certains moyens à privilégier.

3. Rendre visibles les impacts sociaux et environnementaux dans la mise en marché des produits et services

Une fois chiffrés, les impacts en terme de développement durable peuvent devenir un argument de promotion. Les entreprises d'économie sociale doivent donc déployer une imagination sans borne pour rendre plus visible cette «valeur ajoutée».

4. Assurer la mise en place de politiques publiques qui reconnaissent les coûts sociaux ou environnementaux à travers un soutien financier.

La capacité des entreprises d'économie sociale d'intégrer systématiquement des objectifs sociaux et environnementaux dans les processus même de production constitue une innovation sociale majeure. Elle représente une contribution importante à la résolution des défis auxquels font face tous les gouvernements, qui doivent répondre à des problématiques sociales, économiques et environnementales avec des moyens financiers limités. Malgré les avantages indéniables que représentent les entreprises d'économie sociale pour les pouvoirs publics, les responsables gouvernementaux ont trop souvent de la difficulté à intégrer cette réalité dans les politiques publiques. La gestion par silo, encore trop présente, fait en sorte que les politiques de soutien aux réseaux d'entreprises ont souvent tendance à se concentrer sur seulement un aspect des missions de l'entreprise, ou de sous-estimer les coûts réels de la réalisation de ces missions.

Il est impératif de reprendre les discussions dans plusieurs secteurs d'activité où le financement étatique constitue une composante importante des revenus afin de garantir la pleine reconnaissance de l'ensemble des finalités des entreprises d'économie sociale.

DÉFI 2

Développer le réseautage et les pratiques de commercialisation

L'évolution des pratiques de consommation permet de croire qu'il existe un potentiel important pour le développement des entreprises collectives au Québec. Dans certains cas, les opportunités découlent du fait que les entreprises collectives émergent sur des marchés où l'entreprise privée ou publique ne peut ou ne veut pas se positionner. C'est le cas de plusieurs entreprises en milieu rural, où la taille du marché et les seuils de rentabilité sont très modestes. C'est aussi le cas de certains secteurs tel l'aide domestique où les entreprises doivent assurer une accessibilité par des tarifs modulés. Dans d'autres cas, les opportunités émanent du fait que ce sont les entreprises collectives qui peuvent le mieux répondre aux besoins, soit par leur mode de gestion (e.g. les centres de la petite enfance contrôlés par les parents usagers), soit par l'engagement des militants et bénévoles envers une cause (e.g. les Ressourceries), soit par l'expertise unique qu'ils détiennent (e.g. les Groupes de ressources techniques en habitation). Finalement, l'évolution des pratiques de consommation responsable permet de croire que les entreprises d'économie sociale peuvent progresser en misant sur leurs 'valeurs ajoutées' telles la solidarité et la démocratie, parties intégrantes de leur mission et leurs façons de faire.

Les entreprises d'économie sociale, qu'elles soient à but lucratif, comme la plupart des coopératives, ou à but non lucratif, comme les entreprises associatives et certaines coopératives qui renoncent aux ristournes, comme, par exemple, les coopératives de services à domicile et d'autres œuvrant dans le secteur culturel, n'échappent pas à la réalité économique : elles doivent bien se positionner dans leur marché et maintenir leur viabilité économique. À cette fin, plusieurs réseaux se sont dotés de stratégies communes pour mieux se développer. L'initiative Radio Vision des radios communautaires, le bottin du Collectif des entreprises d'insertion, le guide des vacances Québec de Festivals et événements Québec, le Plan d'ensemble 2004-2007 du développement coopératif québécois, l'approche d'intercoopération des fédérations coopératives de la consommation, la synergie des achats au Conseil québécois de la coopération et de la mutualité, les regroupements d'achats pour les coopératives d'habitation et leurs 25 000 membres, le déploiement de l'achat sur le web de Coopsco, sont quelques exemples de ces stratégies communes déployées au cours des dernières années.



Avec la campagne «Valeur ajoutée» lancée en 2003, les entreprises d'économie sociale ont commencé non seulement à développer une conscience collective de la valeur économique grâce de leurs valeurs sociales, mais elles ont surtout commencé à s'affirmer comme offrant une réelle valeur ajoutée dans le panorama économique. En misant de plus en plus sur cette 'valeur ajoutée', elles découvrent qu'elles peuvent s'en servir comme un levier de développement.

Ainsi, certaines d'entre elles ont commencé à offrir cette valeur à certains donneurs d'ordre au sein des gouvernements et de certaines entreprises privées et publiques. C'est le cas, par exemple, des entreprises d'insertion qui tentent d'obtenir des politiques d'achats préférentielles et des coopératives de services à domiciles, qui cherchent à développer avec la CSST, la SAAQ et le Curateur public une stratégie semblable à celle appliquée par Desjardins Sécurité financière, qui donne comme première référence une

coopérative. À qualité égale et à prix comparable, il n'y a pas de raison pour qu'un donneur d'ordre ne choisisse pas la valeur ajoutée apportée par l'entreprise d'économie sociale. Plusieurs pays et municipalités en Europe et aux États-Unis ont adopté de telles politiques afin de favoriser l'atteinte d'objectifs sociaux ou environnementaux.

Plusieurs démarches ont été entreprises au cours de la dernière décennie pour établir de telles politiques, mais compte tenu des changements de gouvernements, aucune de ces démarches n'a donné les résultats escomptés. Par contre, la Ville de Montréal examine présentement la possibilité d'adopter de telles mesures dans le cadre d'une politique d'économie sociale.

Cette stratégie fonctionnera en autant que les composantes de l'économie sociale l'appliquent d'abord entre elles. L'intensification des échanges commerciaux entre les entreprises d'économie sociale est une piste incontournable pour les prochaines années.

Par ailleurs, les consommateurs recherchent de plus en plus des produits à valeur sociale ajoutée et sont souvent sensibilisés à l'importance de l'achat local. Il y a fort à parier que le développement d'un marché interne entre les entreprises d'économie sociale et d'un marché préférentiel avec les grands donneurs d'ordre créera une tendance qui se traduira par de plus grandes parts de marché dans la consommation générale.

Comment bénéficier d'un tel potentiel de développement durant la prochaine décennie?

De nouvelles stratégies de commercialisation deviennent indispensables. En voici quelques-unes :

1. L'utilisation systématique par les entreprises d'économie sociale et leurs réseaux du Répertoire des entreprises d'économie sociale, lequel sera intégré dans le Portail de l'économie sociale à travers un site 'Achat solidaire'.
2. L'adoption par les entreprises d'économie sociale de politiques d'achats préférentiels selon lesquelles elles opteront, à qualité égale et à prix comparable, pour les produits fournis par une entreprise d'économie sociale.
3. L'adoption, par les gouvernements, les entreprises publiques et les grandes entreprises privées, de politiques favorisant, à qualité égale et à prix comparable, l'achat de biens et de services auprès d'entreprises d'économie sociale.
4. L'intensification des moyens plus traditionnels de commercialisation, tels des campagnes de promotion, des regroupements d'entreprises sous une bannière commune et des partenariats. Déjà plusieurs initiatives ont été mises en place avec des résultats intéressants : le Réseau des Ressourceries, les radios communautaires, les coopératives scolaires avec Coopsco, les coopératives agricoles avec Sonic, le partenariat des coopératives d'alimentation avec Équiterre, etc.
5. Participation des entreprises aux tables d'intercoopération mises en place dans plusieurs régions avec l'aide des CDR, par exemple celles de la MRC de Montmagny et de Charlesbourg-Haute-St-Charles, à Québec, qui permet un véritable travail d'intercoopération.
6. Participation des entreprises d'économie sociale aux pôles régionaux afin de favoriser la synergie avec les autres partenaires du milieu.

DÉFI 3

Favoriser la croissance du secteur de l'économie sociale ainsi que la participation d'un nombre accru de jeunes, de membres des communautés culturelles et autochtones et de membres des collectivités

Le vieillissement de la population et la place de plus en plus grande occupée par les personnes issues de l'immigration et par les populations autochtones constituent un enjeu pour l'ensemble de l'économie québécoise, à fortiori pour l'économie sociale à cause de ses valeurs humaines.

Il n'est plus nécessaire de rappeler que la courbe démographique pose un problème de relève dans la plupart des régions. Pourtant, l'intérêt des jeunes pour l'économie sociale est de plus en plus manifeste, tel que le démontre le sondage maison réalisé ces dernières semaines sur le site du Chantier. Il faut non seulement assurer que ces jeunes ont accès à des opportunités, mais il faut également diversifier et élargir le bassin potentiel d'entrepreneurs collectifs. Ceci est d'autant plus important que les acquis de l'économie sociale dans le domaine de la promotion de l'entrepreneuriat au cours des dernières années sont encore fragiles. L'intégration de l'option de l'entrepreneuriat collectif dans les curriculums d'études, l'ajustement des programmes gouvernementaux pour faire place à l'entreprise collective, l'accessibilité équitable à des fonds privés et publics dédiés à la promotion et le soutien à l'entrepreneuriat ont connu des progrès mais laissent encore beaucoup de place à l'amélioration.

De même, la connaissance de l'économie sociale au sein de certaines communautés issues de l'immigration laisse encore à désirer. Les personnes issues de l'immigration contribuent énormément au développement socio-économique du Québec, notamment dans le domaine de la création d'entreprise. Malheureusement, l'entrepreneuriat collectif n'est pas suffisamment mis de l'avant comme option, et notamment pour des femmes immigrantes pour qui cette option peut constituer la seule possibilité d'entreprendre.

Il en est de même dans les populations autochtones où l'économie sociale se déploie très lentement. Pourtant, les valeurs et la vision de l'économie sociale s'apparentent beaucoup à l'approche des autochtones, dont l'économie est souvent basée sur un contrôle collectif par un gouvernement local. Peut-on reproduire avec les Premières nations la réussite du Grand Nord où les Inuits se donnent par la formule coopérative tous les services essentiels en plus de mettre en marché l'art inuit dans le monde entier et d'offrir du tourisme d'aventure? Regroupées en fédération, les 14 coopératives du Nord constituent le premier employeur privé de cette région.

Le vieillissement de la population a un impact majeur sur la relève d'entreprise. Les statistiques sont brutales : d'ici 2010, environ 40 % des dirigeants d'entreprises québécoises prendront leur retraite⁷. Ces entreprises emploient un grand nombre de travailleurs et jouent un rôle majeur dans la création d'emplois au Québec. Dans un grand nombre de cas, la relève n'est pas assurée. Cette situation préoccupe au plus haut point les acteurs économiques et gouvernementaux. L'économie sociale, notamment par le biais des coopératives de travail, constitue une partie de la réponse. La continuation de petites et moyennes entreprises ou organisations par la formule coopérative est encore marginale au Québec. Comment relever efficacement ce défi?

⁷ Claude Béchar, ministre, MDEIE, Investissement Québec, 1^{er} décembre 2005.

Devant ces défis majeurs posés par les changements démographiques, plusieurs initiatives sont déjà en cours. La continuité de ces actions doit être assurée, ce qui n'empêche pas l'exploration d'autres pistes dans les prochaines années. Pour relever ces défis, les actrices et les acteurs de l'économie sociale concentreront leurs efforts sur les pistes suivantes :

1. *Promotion de l'entrepreneuriat collectif auprès des jeunes :*

Plusieurs initiatives majeures sont déjà en cours et doivent se poursuivre. Par exemple, le déploiement des 160 coopératives jeunesse de service, en 2006, est impressionnant mais est limité par le nombre d'animatrices et d'animateurs embauchés pour supporter ces jeunes et les comités locaux d'encadrement. De nombreuses autres approches, dont la valeur pédagogique est reconnue, sont déjà utilisées pour faire vivre les valeurs et les principes de l'entrepreneuriat collectif l'économie sociale aux jeunes dans l'action : les 50 projets *Jeune coop* rejoignent plus de 3 000 jeunes, ainsi que le programme *Ensemble vers la réussite* qui s'étend de plus en plus dans les écoles. Ces outils ont été développés par le Conseil québécois de la coopération et de la mutualité et la Fondation d'éducation à la coopération avec la collaboration du Fonds de Solidarité (CJS) et du Secrétariat à la Jeunesse via le réseau des 17 agents de sensibilisation à l'entrepreneuriat collectif déployés en région, dans les CDR et chez Coopsco, financé dans le cadre du Défi entrepreneuriat jeunesse. de Stratégie jeunesse. La mise en place ou le maintien de programmes d'études en gestion de l'entreprise collective dans plusieurs universités et CEGEP constituent des acquis qu'il faut non seulement préserver mais également renforcer. Un programme études-entrepreneuriat pourrait être mis en place pour que l'entrepreneuriat collectif occupe une place centrale dans les choix de carrière de la jeunesse québécoise. Deux programmes de mentorat en collaboration avec la Fondation de l'entrepreneurship sont en projet, l'un avec le Chantier de l'économie sociale et l'autre avec le mouvement coopératif. La Caisse d'économie solidaire développe également un projet de mentorat pour ses membres.

2. *Établir des collaborations avec les réseaux représentant des communautés issues de l'immigration*

Des initiatives diverses ont déjà démontré le potentiel de l'économie sociale au sein de certaines communautés, mais il reste un travail énorme de rapprochement et de promotion pour que les communautés issues de l'immigration connaissent davantage les avantages pour elles et contribuent pleinement à l'essor de l'économie sociale au Québec. Des expériences pilotes ne devraient-elles pas être réalisées avec des personnes issues de l'immigration, Emploi-Québec et le milieu de l'économie sociale pour tenter des percées dans certaines communautés? L'unilinguisme francophone de l'économie sociale constitue-t-il une barrière?

3. *Soutenir le développement de l'économie sociale au sein des Premières Nations*

Depuis plusieurs années, le Chantier de l'économie sociale a collaboré avec le Regroupement des Centres d'amitié autochtone afin de mieux se connaître et de faire évoluer les pratiques d'économie sociale en milieu autochtone. La mise en place d'un partenariat formel entre le Chantier et le Regroupement des centres d'amitié autochtone avec l'appui de l'Assemblée des premières nations du Québec et du Labrador pave la

voie au développement de l'économie sociale en milieu autochtone durant les prochaines années. Les coopératives forestières et les communautés autochtones travaillent sur des projets afin d'ouvrir les perspectives de carrière en forêt dans des coopératives pour la jeunesse autochtone. Le succès de coopératives inuit du Nouveau-Québec peut-il inspirer le Sud?

4. *Développer une approche efficace en transfert de propriété d'entreprise.*

L'entrepreneuriat collectif est présenté depuis plusieurs années comme une solution probable au problème de manque de relève pour les propriétaires d'entreprises qui prennent leur retraite. Pourtant, les transferts d'entreprises vers les travailleurs regroupés en coopératives de travail ou coopératives de travailleurs actionnaires ou encore vers les clients regroupés en coopératives de consommateurs ne se réalisent qu'au compte-gouttes année après année.

Malheureusement, cette option est souvent perçue comme irréaliste ou au mieux comme dernier recours, quand aucune autre option ne fonctionne. Trop souvent, les tentatives de prise en charge collective sont faites à la dernière minute et les conditions de réussite ne peuvent être réunies. Pour que la prise en charge collective devienne une stratégie gagnante, il est essentiel de changer d'approche : s'y prendre d'avance et obtenir la collaboration des acteurs économiques et les représentants des travailleurs et travailleuses.

Plusieurs pistes d'action sont possibles, à commencer par avoir une meilleure connaissance des conditions à mettre en place pour réussir une conversion d'entreprise traditionnelle en entreprise collective. Le projet *Relais coop* de la fédération des coopératives de développement régional, en collaboration avec les autres réseaux coopératifs concernés (IRECUS et fédérations de la consommation, du travail et travailleur actionnaire) permettra d'acquérir la connaissance et de créer des outils pour aider les travailleurs, les usagers et les propriétaires d'entreprises à maximiser les chances de transferts réussis et, ainsi, maintenir et sauver de nombreux emplois.

Une collaboration plus étroite avec les acteurs économiques concernés est essentielle, soit les Centres locaux de développement, les Sociétés d'aide aux collectivités, les Corporations de développement économique communautaire, les chambres de commerce locales, la Fondation de l'entrepreneuriat, les institutions financières et les syndicats.

La collaboration entre tous les acteurs est incontournable non seulement pour réussir les transferts et promouvoir la relève à travers l'entrepreneuriat collectif, mais aussi pour renforcer les instruments financiers (fiscaux et autres) en soutien à la relève collective

ANNEXE I

TABLEAU REGROUPANT L'ENSEMBLE DES ENJEUX ET PISTES D'ACTION PAR SECTEUR, ENTREPRISES ET ORGANISATIONS CONSULTÉES

ENJEUX ET PISTES D'ACTION SECTORIELLES REGROUPÉES PAR SECTEURS DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET ORGANISATIONS

ENJEUX	PISTES D'ACTION
--------	-----------------

Alliance de recherche universités-communautés en économie sociale

<ul style="list-style-type: none"> ▪ La recherche partenariale suppose un changement de mentalité, tant chez les praticiens que les chercheurs. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Renforcer et mieux diffuser notre modèle de recherche partenariale, à la fois auprès des praticiens et des chercheurs.
<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser une plus grande appropriation et intégration de la recherche dans le travail des organisations et des entreprises d'économie sociale. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Embauche des personnes ayant un profil de recherche au sein des organisations. ▪ Développement d'une offre de stage de travail aux chercheurs dans les organisations et les entreprises.
<ul style="list-style-type: none"> • Réseautage des chercheurs 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Travailler à renforcer les liens entre les différents centres de recherche au Québec et ailleurs au Canada, ainsi que dans le monde, lesquels travaillent sur la thématique de l'économie sociale.
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Consolidation et de la pérennisation des structures de recherche comme l'ARUC-ÉS et le RQRP-ÉS <p>Ces deux centres sont présentement financés dans le cadre des programmes du Conseil de recherche en sciences humaines du Canada (CRSH). Le financement de l'ARUC-ÉS prendra fin en décembre 2009; il faut donc dès maintenant réfléchir aux suites à donner à cette expérience. Le financement du RQRP-ÉS se terminera en août 2010, c'est aussi une échéance qui arrivera rapidement.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ La création d'un institut national de recherche interdisciplinaire et interuniversitaire en économie sociale. ▪ L'implantation d'un centre de liaison et de transfert en économie sociale. ▪ La création des centres de recherche partenariale dans toutes les régions du Québec.

Agriculture soutenue par la communauté (ASC) (Équiterre) :

<ul style="list-style-type: none"> ▪ Favoriser le développement de l'agriculture «bio» au Québec 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Étude de marché portant sur le potentiel de développement de l'ASC sur tout le territoire du Québec
---	---

Centres d'amitié autochtone

<ul style="list-style-type: none"> ▪ Favoriser le développement de l'économie sociale chez les autochtones 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Plan stratégique impliquant les Affaires indiennes (Fédéral), le Secrétariat aux affaires autochtones
---	---

ENJEUX ET PISTRES D'ACTION SECTORIELLES REGROUPÉES PAR SECTEURS DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET ORGANISATIONS

ENJEUX	PISTES D'ACTION
	(Québec) et les gouvernements régionaux des différentes communautés autochtones.
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mieux faire connaître les entreprises 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Répertoire ▪ Stratégies de commercialisation et de mise en marché

Centres de la petite enfance (CPE)

<ul style="list-style-type: none"> ▪ Maximiser les impacts sociaux et économiques et poursuivre l'amélioration de la qualité des services 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Favoriser le rapprochement et le développement d'ententes de collaboration entre les CPE et les institutions des communautés et les entreprises d'économie sociale.
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Développer une approche permettant aux CPE de mieux répondre aux besoins diversifiés des familles 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Optimiser la porte d'entrée que constituent les CPE pour mieux répondre aux besoins diversifiés des familles.
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Développement des services aux membres 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Coopératives d'achat en ligne (William.coop) ▪ Fiducie de développement et d'investissement des CPE dans des projets de développement des membres. ▪ Pérenniser les pratiques d'innovation sociale dans les CPE.
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Maintenir et accentuer la qualité de la formation dans les CPE. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Reconnaissance du réseau des centres de la petite enfance comme un employeur regroupé assujéti au 1 % et pouvant bénéficier des avantages liés à cette politique.
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Favoriser les échanges avec les autres acteurs de l'économie sociale 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Favoriser le développement d'un marché solidaire par l'organisation de rencontres régulières entre les réseaux pour parler des enjeux de développement et des opportunités d'échanges commerciaux.

Coopératives ambulancières (Paramédics)

<ul style="list-style-type: none"> ▪ Implication dans les communautés 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Poursuivre et développer les activités de prévention et l'implication dans la communauté.
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mettre en place des approches novatrices permettant d'assurer la couverture des territoires ruraux 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Poursuivre le développement de résidences pour les membres dans certaines collectivités afin d'assurer une présence sur les territoires visés ▪ Développer d'autres approches novatrices.

ENJEUX ET PISTRES D'ACTION SECTORIELLES REGROUPÉES PAR SECTEURS DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET ORGANISATIONS

ENJEUX	PISTES D'ACTION
Coopératives d'alimentation	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Augmentation des parts de marché et de la rentabilité. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Implantation en milieu urbain (Montréal).
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Une plus grande latitude, par exemple, dans les baux et le pouvoir d'achat local et régional versus la très grande concentration des grossistes. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Meilleure concertation afin d'être moins divisées devant les grossistes.
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Rentabilité des coopératives 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Trouver des gestionnaires compétents, capables de gérer une offre de services diversifiée surtout pour les milieux de vie de moindre importance versus la capacité de payer. ▪ Développer des coopératives multiservices et multiressources dans les milieux de vie de moindre importance, en s'associant avec d'autres secteurs coopératifs.
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Relève 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Recruter les moins de 30 ans.
Coopératives d'habitation (voir Habitation communautaire)	
Coopératives de câblodistribution	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Adaptation à l'évolution des marchés 	<ul style="list-style-type: none"> • Développer la compétence technologique pour suivre l'évolution du marché, avoir du personnel visionnaire. • Moderniser les équipements, le réseau par des investissements majeurs. • Affronter la concurrence des gros fournisseurs (Vidéotron, Bell, Télus, etc.). ▪ Fournir des services aux régions.
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Contrôle coopératif du réseau 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Développer de nouvelles coopératives.
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Rentabilisation des coopératives actuelles 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Développer chez les administrateurs des coopératives les compétences de gestionnaires, de développeurs et de visionnaires. ▪ Lever de nouveaux capitaux. ▪ Donner de la formation aux membres sur le rôle et la nature d'une coopérative et le rôle et la place des membres. ▪ Offrir des services adaptés aux besoins des membres.

ENJEUX ET PISTRES D'ACTION SECTORIELLES REGROUPÉES PAR SECTEURS DE
L'ÉCONOMIE SOCIALE ET ORGANISATIONS

ENJEUX

PISTRES D'ACTION

Coopératives de santé

Enjeux pour la coopérative clinique de santé :

- Contrer la marchandisation de la santé.
- Affronter la concurrence des grandes surfaces dans la propriété et l'exploitation de cliniques.
- Amoindrir la résistance à l'innovation de l'appareil public en santé.

- Envoi par le gouvernement d'un signal clair transmis dans tout le réseau du système de santé sur ce qu'est une coopérative de santé, son potentiel de prise en charge et de contrôle local et son caractère complémentaire, et non compétitif, avec le réseau.
- Réalisation de projets-pilotes de cliniques coopératives en santé partout au Québec pour assurer les services de première ligne en continu avec les services de prévention, et ce, en complémentarité et arrimée au réseau de la santé.
- Révision de la législation sur la propriété d'une pharmacie.

Coopératives de services à domicile

(voir : Entreprises d'économie sociale en aide domestique)

Coopératives de solidarité multiservices

- Développement de coopératives multiactivités de services de proximité en milieu rural (2500 hab. et moins).
- Mise en place et maintien des services de proximité dans les petites municipalités rurales (1000 hab. et moins) et dans les milieux en dévitalisation.

- Intercoopération entre les secteurs qui se retrouvent dans des activités qui peuvent servir de locomotives.
- Contribution des accompagnateurs du développement par la mise en valeur de leurs expériences.
- Accessibilité à des ressources post-démarrage.
- Implication du monde municipal via la formule coop de solidarité.
- Réflexion sur la mise en place d'un programme d'appui au maintien des services de proximité (à l'instar des pays européens) par la formule coopérative.

Coopératives de travail

- Favoriser les transferts d'entreprises en coopératives de travail

- Travailler en collaboration avec les CDR, les syndicats et les représentants de la coopération du travail
- Réaliser la recherche *Relais coop* pour développer des outils de relais d'une entreprise traditionnelle en coopérative de travail

- Encadrement des promoteurs (mentorat)

- Favoriser le développement des

ENJEUX ET PISTES D'ACTION SECTORIELLES REGROUPÉES PAR SECTEURS DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET ORGANISATIONS

ENJEUX	PISTES D'ACTION
	expériences de mentorat sur tout le territoire.
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Sensibilisation et formation des gestionnaires et administrateurs 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Encourager la formation.
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Consolider le mouvement 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Développer une masse critique de coopératives en opération ▪ Offre de services intégrés aux coopératives ▪ Plan de consolidation et de développement de la fédération ▪ Développer une vision intégrée du développement de la coopération du travail incluant les arrimages avec les CDR

Coopératives éoliennes

<ul style="list-style-type: none"> ▪ Démocratisation du développement de l'énergie éolienne 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ La mise en place par le gouvernement du Québec d'un programme de développement de l'énergie éolienne proposant un tarif fixe d'achat d'énergie et un cahier de charge rigoureux et transparent, tant aux plans financiers et techniques, qu'à celui de l'intégration harmonieuse des éoliennes au territoire
<ul style="list-style-type: none"> ▪ La maximisation des retombées régionales 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ La possibilité pour les municipalités, les coopératives et les autres véhicules à propriété collective de présenter sans appels d'offres des projets d'énergie renouvelable, non seulement pour l'éolien, mais également pour la petite hydro, le solaire et la biomasse

Coopératives du Nouveau-Québec

<p>Éducation :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Plus grande compétence des gestionnaires dans le développement des services. ▪ Plus grand contrôle local : gestionnaires des coopératives moins dépendants des gestionnaires de la Fédération. ▪ Relève coopérative assumée par la deuxième génération de membres. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Former le personnel et les directeurs pour suivre le rythme de développement rapide des coopératives. ▪ Transférer l'expertise des plus vieux vers les plus jeunes (sensibiliser les jeunes à prendre la relève). ▪ Profiter du changement de garde des gestionnaires pour développer des gérants qui prennent plus de responsabilités et qui ont une
---	---

ENJEUX ET PISTRES D'ACTION SECTORIELLES REGROUPÉES PAR SECTEURS DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET ORGANISATIONS

ENJEUX	PISTRES D'ACTION
	<p>meilleure compréhension des aspects financiers des activités des coopératives.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Transférer à des Inuits l'expertise de la Fédération détenue par des Blancs. ▪ Changer l'habitude des membres de fonctionner à crédit.
<p>Concurrence :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Du secteur public sur les conditions d'emploi (salaires, primes d'éloignement, voyages, etc.). ▪ Des autres magasins sur les prix de détail dans les collectivités les plus au sud. ▪ D'entreprises privées dans de petites collectivités dont la création est facilitée par le gouvernement et les coopératives. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Offrir des conditions d'emploi compétitives en respectant la capacité de payer des coopératives. ▪ Ristourne utilisée davantage comme mécanisme de solidarité (égalité des prix sur tout le territoire (passer d'une péréquation avant la fixation des prix à un mécanisme de solidarité). ▪ Recentrer les coopératives sur leur mission en suscitant des partenariats avec des entreprises non coopératives pour ce qui ne relève pas de leur mission.
<p>Capitalisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Rénovation rapide du réseau hôtelier 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Arrivée (souhaitée) d'un nouvel outil de capitalisation (Fonds de développement coopératif).
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Coopératives forestières 	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Consolider les coopératives 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Formation des membres et des gestionnaires au fonctionnement coopératif; ▪ Renforcement de la gouvernance; ▪ Renforcement de la gestion financière; ▪ Renforcement du marketing des services offerts (connaissance des besoins actuels et futurs); ▪ Amélioration de la capitalisation; ▪ Renforcement de la gestion participative des travailleurs; ▪ Amélioration des compétences techniques et de la polyvalence des travailleurs, notamment en matière de gestion intégrée des ressources
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Renforcement du réseau 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Vision commune du développement ▪ Accroître la synergie ▪ Accroître le soutien aux membres ▪ Faire reconnaître la coopération du travail
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Reconfigurer le régime dans lequel se 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Diversifier les modes de gestion;

ENJEUX ET PISTRES D'ACTION SECTORIELLES REGROUPÉES PAR SECTEURS DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET ORGANISATIONS

ENJEUX	PISTES D'ACTION
réalise l'aménagement forestier au Québec	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Accroître la responsabilité des organismes du milieu en forêt, dont les coopératives
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Rééquilibrer la logique de développement territorial face à la logique de développement sectoriel 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Implication accrue des coopératives forestières dans le développement régional; ▪ Multiplication des partenariats avec les communautés locales et les peuples des Premières Nations; ▪ Synergie plus grande dans le mouvement coopératif aux échelles régionale et provinciale.

Coopératives funéraires

<ul style="list-style-type: none"> ▪ Augmentation du taux de croissance 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Ouvrir le marché de Montréal. ▪ Réaliser des acquisitions (achat de concurrents). ▪ Lancer des produits susceptibles de recruter de nouveaux membres. ▪ Répondre aux nouveaux besoins (funérailles personnalisées).
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Consolidation et développement du réseau 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Augmenter la rentabilité des coopératives. ▪ Augmenter la rentabilité de la fédération.
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Capitalisation des coopératives 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Renforcer la gestion des coopératives. ▪ Saisir les occasions d'acquisition.

Coopératives scolaires

<ul style="list-style-type: none"> ▪ Concurrence féroce du Web 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ S'appropriier les nouvelles technologies de l'information à la même vitesse que les jeunes. ▪ Intégrer les processus d'affaires électroniques.
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Augmentation de la concurrence traditionnelle (Bureau en gros, Future Shop, etc.) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mise en marché plus efficace faisant valoir la bannière Coopsco.
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le comportement des membres - clients 	<ul style="list-style-type: none"> • Marketing formaté pour les exigences de clients, mais qui met en valeur l'avantage coopératif.

Culture, organismes et entreprises d'économie sociale

<ul style="list-style-type: none"> ▪ Que les organisations culturelles en économie sociale se reconnaissent comme des acteurs de l'économie sociale et solidaire 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Implication des organisations culturelles d'économie sociale dans les pôles régionaux et dans les réseaux de l'économie sociale et solidaire dans les débats portant sur
---	--

ENJEUX ET PISTES D'ACTION SECTORIELLES REGROUPÉES PAR SECTEURS DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET ORGANISATIONS

ENJEUX	PISTES D'ACTION
	les questions québécoises, canadiennes et internationales
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Soutien financier public à des organisations locales ou de cultures émergentes, qui constituent la base de l'économie sociale en culture 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Développement d'une politique publique sectorielle visant les organisations locales et émergentes d'économie sociale en culture.
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nécessité de clarifier les rapports entre le mouvement de l'économie sociale et les milieux culturels professionnels et institutionnels 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Organiser des échanges permettant un meilleur soutien mutuel.
Entrepreneurship jeunesse	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Diversifier et élargir le bassin potentiel de jeunes entrepreneurs collectifs 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Soutenir le déploiement des programmes de promotion actuels à l'entrepreneurship collectif dans les écoles et dans les milieux (CJS, Ensemble vers la réussite, Jeune coopérative, etc.). ▪ Mettre en place un programme études-entrepreneuriat dans les institutions scolaires. ▪ Développer des programmes de mentorat.
Entreprises adaptées	
(voir également : entreprises d'économie sociale en gestion de matières résiduelles)	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Ouverture d'Emploi-Québec à l'amélioration des conditions de développement de l'emploi en économie sociale 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Programmes permanents de formation et accessibles qui permettent d'offrir une formation continue adaptée aux réalités des acteurs. ▪ Augmenter la durée des subventions salariales dans les entreprises d'économie sociale.
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Incitation à l'achat par les gouvernements et les entreprises privées dans les entreprises d'économie sociale 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Développer les marchés pour les produits ▪ Concrétiser les politiques d'achat préférentiel ▪ Développer des stratégies de commercialisation et de mise en marché (Achat solidaire.com) ▪ La capitalisation
<ul style="list-style-type: none"> ▪ La relève particulièrement dans les entreprises d'insertion 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Amélioration des conditions salariales
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Innovation sociale 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Fonds de recherche et développement
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Créer des emplois pour les personnes 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Encourager les investissements dans

ENJEUX ET PISTES D'ACTION SECTORIELLES REGROUPÉES PAR SECTEURS DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET ORGANISATIONS

ENJEUX	PISTES D'ACTION
handicapées	les entreprises adaptées <ul style="list-style-type: none"> ▪ Insister pour que les gouvernements du Québec et du Canada dégagent des ressources supplémentaires afin de permettre au réseau des entreprises adaptées de créer 600 nouveaux emplois pour les personnes handicapées

Entreprises d'économie sociale en aide domestique

<ul style="list-style-type: none"> ▪ Améliorer le partenariat avec le réseau public de la santé et des services sociaux et obtenir des ajustements au niveau local et régional ▪ Respecter sa mission sociale en répondant aux besoins des aînés, peu importe leur capacité de payer ▪ Consolidation des entreprises d'aide domestique ▪ Favoriser la relève des gestionnaires ▪ Lutter contre le travail au noir en assurant une tarification concurrentielle ▪ Faire reconnaître le rôle que jouent les EESAD dans la création d'emplois pour les travailleuses sous-scolarisées de 45 ans et plus ou monoparentales, lesquelles constituent un pourcentage important des employées de ces entreprises 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ La création d'un comité interministériel en collaboration avec les réseaux d'entreprises d'économie sociale en aide domestique afin d'examiner ces enjeux et trouver des pistes de solution constitue la voie privilégiée par les EESAD
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Améliorer les conditions de travail 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Poursuivre le travail menant à la création d'une norme professionnelle pour le métier de préposé en aide domestique en collaboration avec le Comité sectoriel en économie sociale et action communautaire (CSMO-ESAC)
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Financement accru et récurrent 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mesurer les impacts de l'augmentation de l'enveloppe du programme Exonération financière des services à domicile (PEFSAD) (réalisée en mars 2006).
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Développement du marché 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ La croissance n'a pas atteint son plein potentiel, considérant notamment le vieillissement de la population et les orientations gouvernementales (maintien à domicile le plus longtemps possible).

ENJEUX ET PISTES D'ACTION SECTORIELLES REGROUPÉES PAR SECTEURS DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET ORGANISATIONS

ENJEUX	PISTES D'ACTION
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Accès privilégié aux marchés gouvernementaux (bénéficiaires de la CSST, de la SAAQ, du Curateur public, etc.) comme avec Desjardins Sécurité financière, qui donne comme première référence une coopérative.
<i>Coopératives de services à domicile</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Par une plus grande rentabilité ▪ Formation des gestionnaires. ▪ Limiter l'impact de la réforme de la CSST (cotisations doublées ou triplées). ▪ Améliorer le dossier santé par de la formation à la prévention en santé et sécurité au travail. ▪ Offrir de meilleures conditions de travail et valoriser les emplois. ▪ Continuer la consolidation de la fédération.
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Consolidation des coopératives et de leur fédération 	

Entreprises d'insertion

(voir également : entreprises d'économie sociale en gestion de matières résiduelles)

<ul style="list-style-type: none"> ▪ Ouverture d'Emploi-Québec à l'amélioration des conditions de développement de l'emploi en économie sociale 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Programmes permanents de formation et accessibles qui permettent d'offrir une formation continue adaptée aux réalités des acteurs ▪ Augmenter la durée des subventions salariales dans les entreprises d'économie sociale
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Incitation à l'achat par les gouvernements et les entreprises privées dans les entreprises d'économie sociale 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Développer les marchés pour les produits ▪ Concrétiser les politiques d'achat préférentiel ▪ Développer des stratégies de commercialisation et de mise en marché (Achat solidaire.com) ▪ La capitalisation
<ul style="list-style-type: none"> ▪ La relève particulièrement dans les entreprises d'insertion 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Amélioration des conditions salariales
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Recherche et le développement 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Fonds de recherche et développement
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Développement du secteur 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Reconnaître les besoins de prolongation de parcours ▪ Subventions salariales consacrées aux individus qui ont besoin de formation ▪ Programme pour emplois de solidarité ▪ Avoir une répartition équitable des

ENJEUX ET PISTES D'ACTION SECTORIELLES REGROUPÉES PAR SECTEURS DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET ORGANISATIONS

ENJEUX	PISTES D'ACTION
	entreprises d'insertion sur tout le territoire québécois
<p>Entreprises en gestion de matières résiduelles (Ressourceries, entreprises adaptées et entreprises d'insertion en récupération)</p>	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Adapter les services aux besoins des municipalités et de l'industrie 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Structurer la récupération des textiles ▪ Offres de gestion d'écocentres et d'écocentres industriels ▪ Ententes de promotion avec les regroupements de municipalités
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Développer les compétences des gestionnaires (gestion financière, coûts de production et performance environnementale) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Développer une offre de formation des gestionnaires spécifique aux ressourceries ▪ Poursuivre la démarche de reconnaissance de la formation de valoriste en collaboration avec le CSMO-ÉSAC
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Commercialisation et mise en marché 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Campagne de promotion d'achat dans les ressourceries, les écocentres, les entreprises d'insertion et les entreprises adaptées en gestion de matières résiduelles ▪ Campagne de promotion pour le réemploi ▪ Structuration de la commercialisation et de la mise en marché ▪ Partenaires financiers à la campagne de promotion de l'achat dans les ressourceries
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Développer le réseau d'entrepreneurs 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Développer des alliances avec des partenaires ▪ Encourager l'entrepreneurship collectif
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le financement des services environnementaux 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Faire reconnaître les services de collecte des matières <u>de solidarité</u> ▪ Poursuite de l'implication dans la filière textile ▪ Reconnaissance par Québec des filières textiles, meubles et électroménagers dans le cadre du développement d'un règlement omnibus sur les filières ▪ Participation à la filière des déchets électriques, électroniques, électroménagers ▪ Maximiser les retombées des lois 102, 130 et 118

ENJEUX ET PISTRES D'ACTION SECTORIELLES REGROUPÉES PAR SECTEURS DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET ORGANISATIONS

ENJEUX	PISTRES D'ACTION
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Des outils de financement spécifiques aux ressourceries
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Relève 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Améliorer les conditions de travail ▪ Assurer la formation continue ▪ Développer d'autres mesures permettant de maintenir les jeunes en l'emploi
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Informatisation 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Favoriser le développement d'un poste attiré à l'informatique dans les entreprises
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Recherche et développement 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Encourager le développement de politiques publiques en recherche et développement portant notamment sur les textiles coupés, le rembourrage, le verre, le plastique et autres matières difficilement récupérables ▪ Encourager l'internalisation des coûts de recherche et développement dans les coûts de production des entreprises d'économie sociale et leur reconnaissance par les pouvoirs publics dans les coûts de collecte ▪ Favoriser les liens avec les centres de recherche

Entreprises d'économie sociale en technologies de l'information et des communications (TIC)

<ul style="list-style-type: none"> ▪ Recherche et développement 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Créer des boîtes à outils visant à favoriser l'utilisation adaptée des TIC (ex. formation à distance, gestion de la fonction informatique...) ▪ Veille technologique pour influencer les politiques gouvernementales et les adapter aux besoins des communautés et des entreprises d'économie sociale
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Amélioration de la qualité de vie des citoyens 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Démocratisation des accès et des usages ▪ Accès au gouvernement en ligne
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Accès des entreprises d'économie sociale aux TIC 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Implantation des TIC dans les entreprises d'économie sociale (gestion de l'information, transfert des savoir-faire, connaissances et processus, veille stratégique, communication et mobilisation) ▪ Formation des entreprises d'économie sociale

ENJEUX ET PISTRES D'ACTION SECTORIELLES REGROUPÉES PAR SECTEURS DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET ORGANISATIONS

ENJEUX	PISTES D'ACTION
	<ul style="list-style-type: none"> Partenariat avec les médias communautaires
<ul style="list-style-type: none"> Amélioration des conditions de travail 	<ul style="list-style-type: none"> Meilleure reconnaissance des coûts de traitement des matières
<ul style="list-style-type: none"> Consolidation des entreprises 	<ul style="list-style-type: none"> Financement adapté aux réalités des entreprises du secteur des TIC La relève
Entrepreneurship (source : Fondation de l'entrepreneurship)	
<ul style="list-style-type: none"> Promotion de l'entrepreneurship en économie sociale 	<ul style="list-style-type: none"> Développer des partenariats avec les acteurs de l'économie sociale
<ul style="list-style-type: none"> Mentorat en économie sociale 	

Groupes de ressources techniques du Québec (immobilier)

(voir Habitation communautaire)

Habitation communautaire

(Coopératives, OSBL et groupes de ressources techniques)

<ul style="list-style-type: none"> Réaliser 100 000 logements sous forme de coopératives d'habitation et d'organismes sans but lucratif au cours des 10 prochaines années 	<ul style="list-style-type: none"> Augmenter le financement public et développer des sources complémentaires de financement
<ul style="list-style-type: none"> Répondre aux besoins de logements de l'ensemble des mal-logés du Québec 	<ul style="list-style-type: none"> Participer à l'élaboration de mesures permettant de répondre à l'ensemble des besoins des mal-logés du Québec
<ul style="list-style-type: none"> Reconnaissance du support communautaire 	<ul style="list-style-type: none"> La mise en place, par le MSSS, d'un programme de financement adéquat de soutien communautaire s'adressant notamment aux locataires en perte d'autonomie des organismes sans but lucratif d'habitation et aux coopératives d'habitation.
<ul style="list-style-type: none"> Maintenir l'expertise et favoriser la relève 	<ul style="list-style-type: none"> Améliorer les conditions de travail
<ul style="list-style-type: none"> Le développement du logement familial 	<ul style="list-style-type: none"> Assurer le développement des projets pour les familles Mieux soutenir la vie associative dans les coûts de réalisation
<ul style="list-style-type: none"> Assurer la consolidation du parc immobilier existant 	<ul style="list-style-type: none"> Assurer un financement public adéquat et évaluer les sources complémentaires de financement

Loisir et tourisme social

<ul style="list-style-type: none"> Maintenir et développer l'accessibilité à l'exercice du droit au temps libre et aux loisirs 	<ul style="list-style-type: none"> Mettre en place la Carte loisir-vacances du Québec qui vise à supporter l'accès aux loisirs et aux vacances pour tous. La réalisation
---	---

ENJEUX ET PISTES D'ACTION SECTORIELLES REGROUPÉES PAR SECTEURS DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET ORGANISATIONS

ENJEUX	PISTES D'ACTION
	<p>nécessite l'adoption d'une mesure fiscale.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Développer des outils visant à mieux comprendre et intervenir pour accroître l'accessibilité et en supporter le transfert vers les acteurs. Poursuivre les travaux sur le cadre de référence de l'accessibilité et les outils d'animation et d'analyse. ▪
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Accroître l'accessibilité à des sites et à des ressources collectives en loisir dans chacune des régions 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Développer des mécanismes permettant aux organismes et aux regroupements nationaux sectoriels d'intervenir dans les processus de concertation et de planification gouvernementale relatifs au développement et à l'aménagement du territoire ▪ Appuyer les regroupements nationaux pour favoriser le développement d'infrastructures, de sites et de services en concertation avec les acteurs locaux et régionaux
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Valoriser le statut associatif 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Favoriser la création d'un cadre juridique approprié pour les associations
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Accroître la reconnaissance et le soutien aux organismes et aux regroupements en loisir qui favorisent la prise en charge. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Consolider et accroître le soutien financier gouvernemental récurrent à la mission et au fonctionnement des organismes et regroupements. ▪ Soutenir le développement et le positionnement du loisir culturel, du loisir de plein air, du loisir scientifique, du loisir socioéducatif et du loisir touristique (tourisme social), des activités et des organismes qui composent ce secteur dans une perspective d'accroissement des pratiques et de participation au développement des milieux
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Favoriser le développement des organismes et des regroupements (Reconnaissance et soutien, 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Développer une meilleure reconnaissance et soutien des organismes, des regroupements et des modes d'interventions du réseau associatif en loisir auprès des acteurs

ENJEUX ET PISTES D'ACTION SECTORIELLES REGROUPÉES PAR SECTEURS DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET ORGANISATIONS

ENJEUX	PISTES D'ACTION
	<p>locaux et régionaux de soutien à l'économie sociale</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Développer des balises et des mécanismes de partenariat financier entre les organismes et le milieu privé, dans le respect des valeurs et de l'autonomie des organismes ▪ Positionner la spécificité de l'offre en économie sociale sur des marchés concurrentiels (accès à des commanditaires et des revenus publicitaire)
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Ressources humaines 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Assurer la relève des administrateurs bénévoles ▪ Étendre l'instauration d'une gestion participative ▪ Améliorer les conditions de travail ▪ Développer une formation adaptée au roulement de personnel ▪ Favoriser la mobilité du personnel entre les organisations ▪ Consolider et accroître les ressources pour soutenir la formation et l'engagement bénévole
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Réseautage 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Accroître les collaborations entre les acteurs de l'économie sociale visant une utilisation accrue des produits et services. Participer et promouvoir au répertoire du Chantier. ▪ Développer les rapports entre le sectoriel, le local et le régional afin de construire des alliances et des stratégies basées sur la reconnaissance réciproque de l'expertise et du niveau d'intervention. ▪ Développer un centre de diffusion et de distribution des produits et services des organismes nationaux et de leurs membres. ▪ Créer une enveloppe budgétaire pour financer des projets nationaux de développement de produits et services. ▪ Soutenir le développement des réseaux sectoriels et de leur organisme de regroupement.

ENJEUX ET PISTES D'ACTION SECTORIELLES REGROUPÉES PAR SECTEURS DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET ORGANISATIONS

ENJEUX	PISTES D'ACTION
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Assurer la pérennité des infrastructures, des sentiers et des sites de plein air (notamment pour les auberges de jeunesse, centres communautaires de loisirs, camps de vacances, camps familiaux, sentiers de randonnées pédestres, équestres, de raquette, sites d'escalade, sites d'accès pour le canot, le kayak) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ ▪ Accéder à des subventions ▪ Accéder à de la capitalisation ▪ Accéder à des mesures fiscales (ex : maintenir l'exemption de taxes municipales) ▪ Favoriser les collaborations entre les réseaux associatifs en loisir et les acteurs locaux et régionaux, notamment de soutien à l'économie sociale.
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Maintenir à jour et développer des connaissances sur le loisir et l'apport des organismes et des regroupements 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Avoir accès à des ressources pour développer et diffuser des connaissances en soutien au milieu. ▪ Réaliser des recherches et des activités de transfert des connaissances relativement à l'utilisation de la grille d'accessibilité, à la présentation des états financiers, à l'évaluation des besoins de recherche et de formation, etc.
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Assurer la présence du milieu du loisir au palier international 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Participer au Bureau international du tourisme social (BITS) et au BITS-Amériques. Présence au conseil d'administration et aux activités. Hôte du Congrès mondial en 2008. ▪ Participer au World Leisure. Présence au conseil d'administration. Hôte du 10^e Congrès mondial du loisir (2008) ▪ Poursuivre l'entente de collaboration avec l'Union nationale des associations de tourisme et de plein air (Unat France). Réalisation de projets conjoints; exemple programme de stages pour les jeunes.
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les enjeux en loisir culturel sont liés à la reconnaissance de la pratique amateur et de son rôle favorisant l'accès à l'expression culturelle et sa contribution à la démocratisation de la culture 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Animer le secteur du loisir culturel et soutenir le développement des organismes qui le composent dans le cadre de leurs activités liées aux diverses fonctions culturelles, et plus particulièrement celles relatives à la diffusion, la promotion et la formation. ▪ Favoriser les arrimages entre les

ENJEUX ET PISTES D'ACTION SECTORIELLES REGROUPÉES PAR SECTEURS DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET ORGANISATIONS	
ENJEUX	PISTES D'ACTION
	organismes nationaux de loisir culturel et les milieux culturels professionnels.
<ul style="list-style-type: none"> En loisir de plein air, il s'agit de la préservation de l'accès au milieu naturel pour la pratique libre et sécuritaire des activités, en maximisant la qualité de l'expérience et le respect des milieux naturels 	<ul style="list-style-type: none"> Diffuser le guide de pratique et d'encadrement sécuritaire d'activités de plein air et développer des adaptations en fonction des besoins des milieux. Maintenir et développer des collaborations avec les milieux en écotourisme et tourisme d'aventure, municipaux, régionaux et scolaires sur le développement des pratiques sécuritaires en plein air.
<ul style="list-style-type: none"> En loisir scientifique, les enjeux sont liés à la reconnaissance du rôle des associations de loisir dans la médiation scientifique et le développement des connaissances et des sciences en les rendant accessibles à tous 	<ul style="list-style-type: none"> Poursuivre les collaborations avec les intervenants de la culture scientifique. Développer des équipes d'animation polyvalentes.
<ul style="list-style-type: none"> En loisir touristique, les enjeux sont liés à la reconnaissance des objectifs sociaux du tourisme qui visent l'accessibilité au tourisme pour tous. 	<ul style="list-style-type: none"> Favoriser l'adoption d'une politique québécoise du tourisme qui propose des moyens d'action concrets visant notamment : <ul style="list-style-type: none"> À augmenter, dans les diverses régions du Québec, l'offre touristique adaptée aux conditions des diverses clientèles; À appuyer financièrement le départ en vacances et les séjours touristiques au Québec, entre autres pour les personnes à revenu modeste; À augmenter les bénéfices sociaux et économiques du tourisme dans les régions et les communautés d'accueil; À favoriser la mobilisation de tous les acteurs du tourisme, des secteurs public, privé et communautaire dans la recherche de solutions concrètes et novatrices par rapport aux défis actuels tels que : la mise en place de la Carte loisir-vacances du Québec, le développement d'une Route accessible, du Sentier maritime, du Sentier national et la pérennisation

ENJEUX ET PISTES D'ACTION SECTORIELLES REGROUPÉES PAR SECTEURS DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET ORGANISATIONS

ENJEUX	PISTES D'ACTION
<ul style="list-style-type: none"> ▪ En loisir socioéducatif, les enjeux sont liés notamment aux conditions d'accueil et d'accessibilité au loisir en fonction des caractéristiques des divers groupes de citoyens, dans une perspective de prise en charge et de développement social 	<p>des infrastructures.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Accroître la diffusion des interventions favorisant la prise en charge du loisir, notamment par le biais de la formation; ▪ Développer des indicateurs relatifs à l'impact social et économique des organismes de loisir; ▪ Documenter l'évolution des problématiques d'accessibilité au loisir pour les diverses clientèles.

Médias communautaires

(Radios, télévisions et médias écrits communautaires)

<ul style="list-style-type: none"> ▪ Consolidation des médias 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Révision de la politique du ministère de la Culture et des Communications du Québec afin de mieux soutenir les médias communautaires ▪ Politique du 4 % de placements dans les médias communautaires ▪ Modifications des politiques publiques telles celles du CRTC afin de permettre la consolidation et le développement des médias communautaires au Québec
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Consolidation des réseaux ▪ Modification des politiques publiques telles celles du CRTC afin de permettre la consolidation et le développement des médias communautaires au Québec 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Fonds de réseautage ▪ Révision de la politique du ministère de la Culture et des Communications afin de mieux soutenir les médias communautaires ▪ Sensibilisation du gouvernement fédéral face aux pratiques du CRTC ▪ Permettre d'avoir accès la publicité du ministère de la Culture et des Communications (voir 4 %) ▪ Respecter la politique du 4 % ▪ Obtenir des licences ▪ Fonds d'équipement
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Recherche et développement 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Meilleur soutien pour la recherche en matière de programmation, le développement des affaires, d'équipements de pointe spécialisés et d'impacts de l'Internet sur les pratiques des médias communautaires
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Reconnaissance des médias communautaires comme outils 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Partenariat avec l'ensemble des secteurs de l'économie sociale

ENJEUX ET PISTES D'ACTION SECTORIELLES REGROUPÉES PAR SECTEURS DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET ORGANISATIONS

ENJEUX	PISTES D'ACTION
d'information participant à la réappropriation des enjeux sociaux, environnementaux et économiques par les citoyens et citoyennes partout au Québec	
<i>Radios communautaires</i>	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Reconnaissance et financement adéquat des radios communautaires comme outils d'information participant à la réappropriation des enjeux sociaux, environnementaux et économiques par les citoyens et citoyennes partout au Québec 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Révision de la politique du ministère de la Culture et des Communications afin de mieux soutenir les médias communautaires ▪ Sensibilisation du gouvernement fédéral face aux règles du CRTC ▪ Respecter la politique du 4 % ▪ Création du Fonds canadien de la radiodiffusion communautaire
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Commercialisation 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Promotion de Radiovision
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Reconnaissance des radios dans leurs milieux 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Favoriser la mobilisation et l'implication des citoyens dans la gouvernance des radios
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Reconnaissance comme entreprises d'économie sociale 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Promotion auprès des municipalités et des acteurs locaux et régionaux de développement
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Formation des gestionnaires et administrateurs 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Accès facilité au Fonds national de formation
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Consolidation des réseaux 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Fonds de réseautage
<i>Télévisions communautaires</i>	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Consolidations des télévisions communautaires 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Création d'une boîte à outils portant sur la commercialisation et la mise en marché
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Promotion des télévisions communautaires dans leurs milieux 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Favoriser la mobilisation et l'implication des citoyens dans la gouvernance des radios
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Favoriser l'identification à l'économie sociale 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Faire de la sensibilisation à l'économie sociale
<i>Média écrits communautaires</i>	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Relève 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Encourager la relève dans les organisations, tant dans les conseils d'administration que dans les équipes de travail
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Financement adapté 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Programme de financement de 3 ans d'Emploi-Québec
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Fournir des services essentiels aux collectivités non desservies (éloignées, éparpillées) et de contrer l'exode des 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Partenariat avec les municipalités et les commissions scolaires, les CDR et les coopératives de services

ENJEUX ET PISTRES D'ACTION SECTORIELLES REGROUPÉES PAR SECTEURS DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET ORGANISATIONS

ENJEUX	PISTES D'ACTION
jeunes	téléphoniques
<ul style="list-style-type: none"> Adaptation à l'évolution des marchés 	<ul style="list-style-type: none"> Formation de la main-d'œuvre, des administrateurs et des gestionnaires (coopération, technologie et gestion) Modernisation des équipements

Organismes communautaires pour le développement de la main-d'œuvre

<ul style="list-style-type: none"> Ouverture d'Emploi-Québec à l'amélioration des conditions de développement de l'emploi en économie sociale 	<ul style="list-style-type: none"> Programmes permanents de formation accessibles, qui permettent d'offrir une formation continue adaptée aux réalités des acteurs Augmenter la durée des subventions salariales dans les entreprises d'économie sociale
<ul style="list-style-type: none"> Incitation à l'achat par les gouvernements et les entreprises privées dans les entreprises d'économie sociale 	<ul style="list-style-type: none"> Développer les marchés pour les produits Concrétiser les politiques d'achat préférentiel Développer des stratégies de commercialisation et de mise en marché (Achat solidaire.com) La capitalisation
<ul style="list-style-type: none"> La relève particulièrement dans les entreprises d'insertion 	<ul style="list-style-type: none"> Amélioration des conditions salariales
<ul style="list-style-type: none"> Recherche et le développement 	<ul style="list-style-type: none"> Fonds de recherche et développement
<ul style="list-style-type: none"> Développement du secteur 	<ul style="list-style-type: none"> Reconnaissance des coûts réels liés au processus d'accompagnement et de suivi dans les ententes avec les partenaires Renforcer le maillage entre les entreprises d'économie sociale et les organismes communautaires

Centres de ressources périnatales (CRP)

<ul style="list-style-type: none"> Intégrer les CRP comme dispensateurs de services en périnatalité, avec un mandat spécifique, dans le plan de mise en œuvre de la nouvelle politique de périnatalité. 	<ul style="list-style-type: none"> Une volonté politique de reconnaître que la période entourant la naissance est hautement significative pour les parents et exige que l'État investisse des ressources financières pour prévenir l'épuisement des parents, la violence, les abus et la négligence ainsi que la dénatalité au Québec. Une orientation claire dans la nouvelle Politique de périnatalité pour que le plan de mise en œuvre qui suivra prévoie des mécanismes pour soutenir l'ensemble des parents,
--	--

ENJEUX ET PISTRES D'ACTION SECTORIELLES REGROUPÉES PAR SECTEURS DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET ORGANISATIONS

ENJEUX	PISTES D'ACTION
	<p>autant en prénatal qu'en postnatal, en leur offrant une gamme complète de services dans les centres de ressources périnatales, accessibles sur tous les territoires du Québec.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Un protocole d'entente clair avec les agences de santé et de services sociaux qui serait signé dans chaque territoire et qui définirait le mandat de l'entreprise et le financement qui lui est dédié, en tenant compte de paramètres liés au nombre de naissances.
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Développer un cadre de financement adapté qui permet d'offrir des emplois de qualité, de développer des services qui répondent aux nouveaux besoins des parents et de se positionner avantageusement comme dispensateurs de services en périnatalité dans le milieu. 	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Assurer un financement récurrent protégé et dédié à l'intérieur d'un programme national ou d'une politique publique. 	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Reconnaître les centres de ressources périnatales comme des leviers économiques dans un milieu qui ont un effet d'attraction sur les nouvelles familles. 	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Développer un réseau complet de CRP sur tout le territoire québécois. 	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Assurer une relève et un niveau élevé de qualité des services par un programme de formation en périnatalité disponible sur au moins deux territoires. 	
<p>Réseautage multisectoriel des entreprises d'économie sociale et solidaire (Montréal)</p>	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Assurer le soutien au développement 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Avoir accès à des programmes de développement des entreprises d'économie sociale tant pour le démarrage, la consolidation que pour le financement d'urgence des entreprises en difficulté
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Réseautage multisectoriel sur tout le territoire du Québec 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Développer un réseau avec d'autres régions du Québec pour qu'il puisse jouer le rôle d'une chambre de commerce auprès des entreprises d'économie sociale et solidaire
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Promotion et formation 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mutualiser des outils de promotion et de formation à l'usage des membres
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Favoriser la rétention des emplois dans 	

**ENJEUX ET PISTES D'ACTION SECTORIELLES REGROUPÉES PAR SECTEURS DE
L'ÉCONOMIE SOCIALE ET ORGANISATIONS**

ENJEUX	PISTES D'ACTION
les entreprises d'économie sociale	

ANNEXE II

PLAN D'ENSEMBLE 2004-2007 DU DÉVELOPPEMENT COOPÉRATIF QUÉBÉCOIS

Le « *Plan d'ensemble 2004-2007 du développement coopératif québécois* »⁸ a été adopté par le Conseil québécois de la coopération et de la mutualité, conformément aux responsabilités qui lui incombent pour réaliser sa mission, dont, entre autres responsabilités, celle de travailler au développement du mouvement coopératif du Québec. Fruit d'une démarche collective d'une année, dont une consultation des fédérations sectorielles, des instances régionales et des partenaires, qui a produit le *Portrait des enjeux et défis des secteurs coopératifs* présenté au Forum coopératif 2004⁹, ce *Plan d'ensemble* est disponible sur le site du Conseil québécois de la coopération et de la mutualité (www.coopquebec.coop). Nous vous présentons ici les 6 enjeux et 24 défis communs aux différentes composantes du mouvement coopératif, regroupés sous les mêmes thématiques que celles utilisées pour les enjeux sectoriels de ce portrait de l'économie sociale.

Enjeux	Défis	Thème
1- Développement décloisonné, harmonisé La culture coopérative actuelle du développement cloisonné et ses façons de faire (fonctionnement morcelé, en silo) sont fortement remises en question compte tenu des effets de l'absence de synergie des organisations sectorielles tant entre elles qu'avec les organisations régionales.	1.1- Arrimer les interventions des fédérations sectorielles et celles des coopératives de développement régional (CDR).	Consolidation
	1.2- Influencer les instances régionales et nationales pour positionner l'entreprise coopérative comme un levier de développement local et régional.	Politiques publiques
	1.3- Mobiliser le mouvement coopératif dans chaque région pour partager une vision commune du développement de la coopération et se concerter pour la mettre en œuvre.	Recherche et développement

⁸ *Plan d'ensemble 2004-2007 du développement coopératif québécois*, Conseil de la coopération du Québec, mars 2005, 21 pages.

⁹ *Quand tout bouge...*, Cahier du participant au Forum coopératif 2004, Conseil de la coopération du Québec, mars 2004, 76 pages.

Enjeux	Défis	Thème
	<p>1.4- Renforcer l'efficacité de la structure organisationnelle du mouvement pour que ses structures soient plus adaptées aux besoins des membres et aux contextes, par exemple, en développant des services communs dans le secteur de la consommation, en révisant les structures de certaines fédérations, en suscitant des rapprochements, en développant des synergies d'achats, etc.</p>	<p>Consolidation</p>
<p>2- Changements démographiques, relève d'entreprise, relève et jeunes <i>Les changements démographiques frappent l'ensemble du mouvement coopératif et posent de nombreux défis pour tous les secteurs, les très grands comme les très petits. Par ailleurs, ils offrent aussi des opportunités pour la formule coopérative en réponse à de nouveaux besoins.</i></p>	<p>2.1- Trouver des façons de répondre aux nouveaux besoins liés au vieillissement de la population par la formule coopérative (ex. : coopératives de santé, multiactivités de services de proximité, etc.)</p>	<p>Développement des affaires</p>
	<p>2.2- Proposer la coopérative comme une formule de relève dans les petites et moyennes entreprises et dans les petites et moyennes organisations.</p>	<p>Relève</p>
	<p>2.3- Créer une relève dans les coopératives et les mutuelles, entre autres en développant un sentiment d'appartenance des membres à leur coopérative (fidélisation).</p>	<p>Relève</p>
	<p>2.4- Faire connaître la coopération aux jeunes pour qu'il y ait davantage de jeunes dans les coopératives et que la coopération soit vue par les jeunes comme une avenue pour créer leur entreprise.</p>	<p>Relève</p>

Enjeux	Défis	Thème
	<p>2.5- Retenir la main d'œuvre actuelle et en attirer une nouvelle en étant plus attrayant pour la main-d'œuvre, particulièrement les professionnels et les gestionnaires.</p>	<p>Relève</p>
	<p>2.6- S'ouvrir à la différence (communautés culturelles / femmes / jeunes / métropole.</p>	<p>Relève</p>
<p>3.- Image, valeurs, perception de la coopération <i>Le grand public a davantage confiance aux coopératives qu'aux autres types d'entreprises¹⁰ et pense très largement que celles-ci sont une bonne solution à nos problèmes économiques. Cependant, sa méconnaissance du mouvement coopératif est flagrante. De plus, l'image véhiculée de la coopération réfère à une vision traditionnelle, peu innovante et chargée de préjugés.</i></p>	<p>3.1- Faire connaître la coopération comme étant une formule très actuelle - innovante et distinctive.</p>	<p>Consolidation</p>
	<p>3.2- Faire reconnaître le statut distinctif des coopératives pour que les gouvernements et les instances concernées reconnaissent et maintiennent les avantages spécifiques des coopératives et des mutuelles et pour que la Loi sur les coopératives et les autres lois concernant les coopératives reconnaissent plus clairement le modèle d'organisation coopératif.</p>	<p>Politiques publiques</p>
	<p>3.3- Agir de façon moins isolée en lobbying et marketing pour que le mouvement utilise sa force en appui aux stratégies sectorielles et régionales.</p>	<p>Développement des affaires</p>
	<p>3.4- Améliorer la performance des coopératives pour que l'image positive de la coopération soit appuyée par une saine performance des coopératives</p>	<p>Consolidation</p>

¹⁰- Selon un sondage réalisé en 2003.

Enjeux	Défis	Thème
	3.5- Prendre position publiquement et collectivement sur les enjeux socioéconomiques.	Consolidation
<p>4.- Capitalisation et mesures de soutien aux coopératives</p> <p><i>Les coopératives ne peuvent se capitaliser de la même manière qu'une entreprise traditionnelle sans se dénaturer. Mais elles n'ont pas toujours une capitalisation interne équilibrée pour faire face aux fluctuations de l'économie et aux changements démographiques. Les coopératives soutenues par une fédération dynamique ont plus de chances de prospérer économiquement et coopérativement. Celles qui sont dans des secteurs dont la masse critique est trop faible ou qui sont plus jeunes, n'offrent pas suffisamment d'outils et d'expertises pour assumer le rôle qu'elles devraient. Le renforcement des fédérations sectorielles dans une optique de consolidation des entreprises et de la coopération est un défi crucial pour l'avenir du mouvement.</i></p>	4.1- Promouvoir une saine capitalisation interne des coopératives par une saine performance financière et par un rééquilibrage entre l'affectation des trop perçus à la réserve et en parts privilégiées.	Consolidation
	4.2- Obtenir que les outils de capitalisation (fiscaux et d'investissement) soient adaptés aux coopératives et rendus disponibles.	Politiques publiques
	4.3- Renforcer les fédérations sectorielles pour qu'elles soient en mesure de répondre aux besoins de leurs membres, développer leurs expertises, œuvrer à la consolidation des coopératives et développer leur secteur.	Consolidation

Enjeux	Défis	Thème
<p>5.- Recherche et développement, innovation : <i>La conjugaison mondialisation et privatisation amène une nouvelle conjoncture. D'une part, les coopératives sont menacées par un environnement plus concurrentiel dans lequel l'uniformisation des règles du jeu ne tient pas compte des particularités coopératives et des besoins des populations locales. D'autre part, elles peuvent être proposées comme une alternative, une réponse mitoyenne basée sur la prise en charge et une façon pour la population de prendre ou de reprendre du contrôle sur son développement, particulièrement dans le contexte actuel favorisant le partenariat public privé. Mais les regroupements de coopératives ne sont pas tous équipés, isolément, pour documenter les pratiques et les innovations, fouiller des créneaux, rendre disponible l'expertise et modéliser les éléments de faisabilité et de viabilité. De plus, plusieurs constatent que les chercheurs se sont désintéressés du mouvement coopératif parce que leur lecture leur indique que ce dernier n'est plus aussi porteur d'innovation sociale significative</i></p>	<p>5.1- S'organiser collectivement pour répondre à de nouveaux besoins liés au contexte de changement, par exemple en effectuant des percées dans de nouveaux créneaux, en échafaudant des solutions innovantes et en étant plus proactif et à l'avant-garde face à l'environnement social et économique (santé, coopératives multiactivités, services de proximité et petits milieux, etc.).</p>	<p>Recherche et développement</p>
	<p>5.2- Dépasser la simple adaptation à la mondialisation en proposant la coopération comme une alternative crédible et efficace pour qu'elle soit adoptée comme stratégie.</p>	<p>Recherche et développement</p>
	<p>5.3- Profiter de la modernisation de l'État pour mobiliser les citoyens à se prendre en mains via la coopération en mettant en place un mécanisme pour que l'alternative coopérative soit examinée et ou offerte, lorsque pertinente, avant toute offre de l'État au privé.</p>	<p>Politiques publiques</p>

Enjeux	Défis	Thème
<p>6.- Concertation et partenariat <i>La mise en œuvre du plan d'ensemble de développement coopératif exige que le mouvement se mette en mode proposition et innovation plutôt qu'en mode conservation des acquis. Le Conseil de la coopération en tant que porte-parole du mouvement doit agir avec ouverture et audace. Le nombre d'intervenants concernés par le développement coopératif et la volonté de l'État de travailler en mode partenariat nous amènent à réitérer et intensifier nos partenariats.</i></p>	<p>6.1- Travailler en étroit partenariat avec les principaux intervenants en développement et avec les partenaires nationaux pour que les interventions du mouvement coopératif et celles des intervenants du développement se fassent en partenariat.</p>	<p>Développement des affaires</p>
	<p>6.2- Signer une entente de partenariat, respectant l'autonomie et la maîtrise d'œuvre du mouvement, avec le gouvernement du Québec pour la mise en œuvre de la Politique de développement des coopératives.</p>	<p>Politiques publiques</p>
	<p>6.3- Développer un partenariat, respectant l'autonomie et la maîtrise d'œuvre du mouvement, avec le gouvernement du Canada pour obtenir et appuyer la mise en œuvre d'une Politique de développement des coopératives.</p>	<p>Politiques publiques</p>

ANNEXE III

BILAN 1996-2006

SECTEURS ET ORGANISATIONS CONSULTÉES

Centres de la petite enfance

Centres d'amitié autochtone

Centres de ressources périnatales

Communautés culturelles

Coopératives de câblodistribution

Conseil québécois de la coopération et de la mutualité pour : les coopératives éoliennes, de santé et de services de proximité

Coopératives d'alimentation

Coopératives d'habitation

Coopératives de service à domicile

Coopératives de solidarité multiservices

Coopératives de travail

Fédération des coopératives du Nouveau-Québec

Coopératives forestières

Coopératives funéraires

Coopératives jeunesse de services

Coopératives scolaires

Entreprises adaptées

Entreprises d'insertion

Équiterre : Agriculture soutenue par la communauté (ASC)

Fondation de l'entrepreneurship pour : relève et promotion de l'entrepreneurship collectif

Groupes de ressources techniques (immobilier)

Loisir et tourisme social (CQL)

Médias écrits communautaires

Organismes communautaires pour le développement de la main d'œuvre

Organismes sans but lucratif en habitation

Radios communautaires

Réseau des entreprises d'économie sociale et solidaire (Montréal)

Ressourceries

Technologie de l'information communautaire (TIC)

Télévisions communautaires